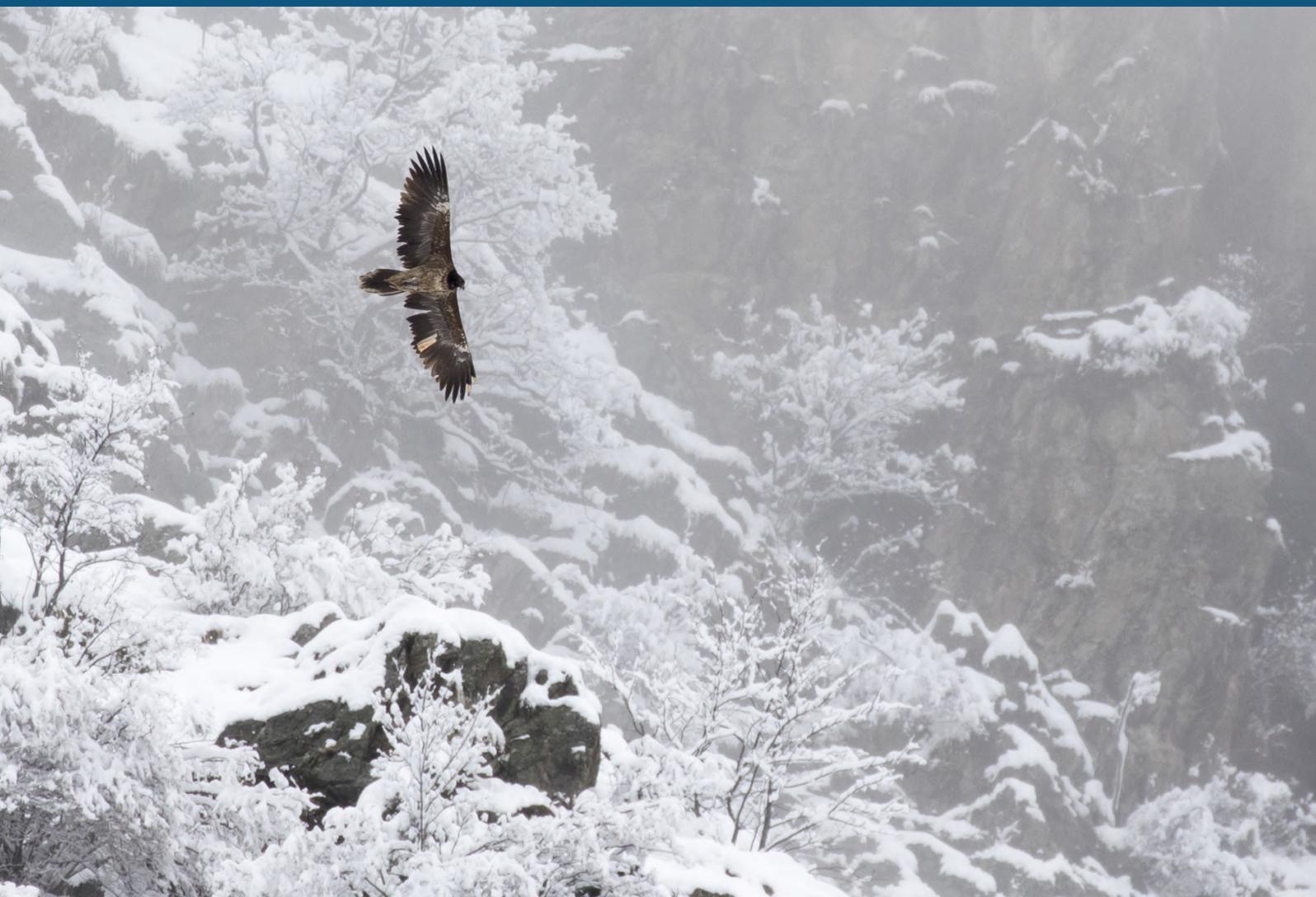


LE BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT – FSU

N°64 - AUTOMNE 2023

# Synergie Environnement



Des équipes renouvelées,  
des instances renforcées,  
une audience étendue  
**LE Sne-FSU TOUJOURS SUR LE PONT !**



Syndicat national de  
l'environnement



**SOMMAIRE**

**Le bulletin syndical du  
Syndicat National de  
l'environnement - FSU**

22 rue Malmaison  
93170 Bagnolet  
Tél : 01-40-81-22-28

**Directrice de la publication :**  
Véronique Caraco-Giordano

**Comité de rédaction :**  
Véronique Caraco-Giordano  
Patrick Saint-Léger  
Daniel Gascard  
Bruno Desjardins  
Jean-Luc Girard  
Jean-Noël Gautier  
Pascal Gerin  
Ruven Gonzalez  
Guillaume Girard  
Pascal Wanhem

**Maquettage :**  
Nicolas Krautberger

**Contactez le Sne-FSU :**  
sne@fsu.fr

**Le site internet :**  
www.snefsu.org

**Facebook :**  
-> Sne Fsu Biodiversite

**Twitter :**  
-> @snefsuOFB

<b><i>Le mot de la Secrétaire générale</i></b>	<b>3</b>
<b><i>Vie du SNE</i></b>	<b>4</b>
<b><i>Actus de la fonction publique de l'environnement</i></b>	<b>12</b>
<b><i>Actualités</i></b>	<b>14</b>
<b><i>Vie des branches</i></b>	<b>15</b>
<b><i>Infos juridiques</i></b>	<b>20</b>
<b><i>Fédération</i></b>	<b>23</b>
<b><i>Politiques de l'environnement</i></b>	<b>24</b>
<b><i>Pour aller plus loin...</i></b>	<b>30</b>

***En hommage à notre regretté camarade Pascal Saulay, toute les photographies de ce numéro sont extraites de ses archives personnelles au Parc National des Ecrins (sauf mention)***

Couverture : Gypaète barbu 2ème anné relaché dans les Baronnies

Page 10 : Bergeronnette grise

Page 11 : Pascal Saulay au Vallon de l'Estang à Saint-Jean-Saint-Nicolas

Page 12 : Pascal Saulay filme la chevêchette à Gleize

Page 23 : La voie lactée, Jupiter et Saturne au-dessus de la Meije, du col de l'Aiguillon

Page 26 : Rousserolle verderolle

Page 30 : Venturon montagnard

Page 36 : Tichodrome échelette



**Sne**

**Syndicat national de  
l'environnement**



## Une rentrée active et engagée

Après la longue pause de l'été, voici la rentrée et le Synergie n°64. Cette rentrée s'annonce chargée, tant en termes de mobilisations que d'organisation interne.

Le Président de la République a malheureusement balayé d'un revers de main la forte mobilisation contre la réforme des retraites, sans se soucier non plus des crises sociales et écologiques qui nous touchent. Il est grand temps que l'exécutif accorde davantage de considération à la crise climatique, à l'inflation croissante, à l'augmentation de la pauvreté, à la mise en danger du service public et à la reconnaissance de nos missions et de nos agent.es. Nous nous sommes une fois de plus toutes et tous mobilisé.es le 13 octobre pour réclamer une augmentation des salaires et du point d'indice, pour aussi promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Sne-FSU va, sur ce sujet, s'engager à nouveau dans des négociations pour un nouveau protocole au sein de notre pôle ministériel.

La rentrée est aussi signe d'annonces budgétaires : 760 ETPT supplémentaires pour notre pôle ministériel, ...à mettre en regard des 5 971 postes perdus depuis 2014 ! Le compte n'y est évidemment pas. Nous attendons de notre ministre qu'il poursuive le renforcement de ses services et de ses établissements sur l'ensemble du quinquennat.

Quant aux plans divers et variés (Fonds vert, Plan eau...) dont les budgets sont conséquents, le Sne-FSU veillera à la cohérence de la dépense publique, notamment en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique. Mais encore faut-il que notre ministre considère indispensable un dialogue social ambitieux et sincère.

### La famille du Sne s'agrandit

Nous sommes ravi.es d'accueillir au sein de notre équipe militante nos camarades de la "branche Écologie" du Snuitam-FSU qui ont rejoint le Sne cet été. Le partage des mêmes valeurs nous permettait de travailler ensemble de manière efficace depuis deux mandatures. Ce travail va se poursuivre plus étroitement, cette fois au sein du Sne, avec l'implication de nos camarades dans nos instances (voir l'article dans ce numéro).

Avec le temps qui passe à toute allure, le Conseil national de septembre 2023 a donné le coup d'envoi de notre prochain congrès qui se tiendra en mai ou juin 2025. Ce congrès, d'une importance capitale comme tous nos congrès, abordera des sujets tels que les politiques libérales, l'état des ministères chargés de l'environnement, l'urgence écologique et sociale, les missions et les conditions de travail et les questions que tout cela pose à notre syndicat qui devra se donner tous les atouts pour un nouveau mandat. Et si vous avez des idées de lieux accueillants pour ce congrès, n'hésitez à nous faire des propositions.

Je ne peux pas terminer cet édito sans avoir une pensée émue pour notre collègue et camarade, Pascal Saulay, qui nous a quittés brutalement cet été. Pascal était un fervent défenseur de l'action syndicale et un passionné de la nature qu'il savait faire connaître et défendre par ses talents largement reconnus de photographe. Nous lui rendons hommage dans ce numéro avec un article qui lui est consacré et bien-sûr quelques-unes de ses photos. Mes plus chaleureuses pensées vont à ses collègues et à sa famille.

Véronique Caraco-Giordano

Secrétaire générale du Sne-FSU

## Le Conseil national vécu par un adhérent du Sne

Thomas CUZANGE

Thomas Cuzange, secrétaire de la section Agence de l'Eau Adour Garonne a participé au Conseil national qui a eu lieu en avril dernier. Il s'agissait du conseil national dit de mi-mandat, entre deux congrès. À cette occasion il était élargi à des représentants des sections.

### Absent des bancs depuis quatre ans

Contrairement à l'invitation du Congrès 2021, j'ai pu, cette fois-ci, répondre présent à celle du Conseil national élargi de mi-mandat. Revoir certains camarades comme si c'était hier est inlassablement un réel plaisir. Retrouver également des représentants de l'ensemble des branches de notre syndicat est toujours enrichissant tant humainement que professionnellement. De belles nouvelles rencontres m'ont conforté dans l'envie de m'investir un peu plus.

### Une page qui se tourne

Les bonnes choses ont toujours une fin... hé bien non ! Notre devise « on ne lâche rien » est toujours de mise.

Ce n'est pas sans émoi que Jean-Luc Girard, Daniel Gascard et Patrick Saint-Léger, fondations, piliers et ciment de notre syndicat, ont démissionné de leur mandature de membre du Bureau national. Un cumul de plus de 80 années d'activités syndicales, de quoi faire pâlir Mme Borne !

Place à la jeunesse et aux femmes, Anne-Typhaine Zangelmi, Sandrine Descaves et Estelle Labbé-Bourdon ont été élues à l'unanimité. Elles ont pris la lourde tâche de remplacer nos trois futurs jeunes retraités et nous les en remercions. Le Sne-FSU, avec l'instauration de ce nouveau Bureau national, illustre ses combats pour la parité et pour l'égalité professionnelle Femme-Homme.

Au même titre, nous remercions Guillaume Girard qui prend les fonctions de Secrétaire général adjoint.

Comme nos trois démissionnaires ont le Sne-FSU dans les veines, il a été décidé de leur confier le

titre de « conseillers spéciaux » (petit pléonasme), pour continuer à nous accompagner mais surtout pour prolonger ces moments de convivialités indispensables !

### Parce que nous sommes là pour travailler

Notre trésorier a commencé par nous présenter le rapport financier du syndicat. Bonne nouvelle, notre trésorerie est saine ! Néanmoins, nous avons depuis quelques années une diminution du nombre d'adhérent.es, nous sommes à ce jour 766 ! Baisse qui n'est pas sans nous préoccuper. Nous espérons un petit regain suite à notre importante mobilisation contre la réforme des retraites (nous y reviendrons...).

Ensuite, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour aborder des sujets importants, faire des propositions et partager des points d'étapes sur les sujets d'actualités.

L'évolution de nos modes et moyens d'action, une réponse à l'attaque des bureaux de nos collègues de l'OFB par les marins pêcheurs en Bretagne, une explication sur la mise en œuvre du Fonds vert impactant le fonctionnement de plusieurs branches (eau milieux aquatiques, services de l'État, biodiversité), la négociation sur la mise en place de la Protection sociale Complémentaire (PSC), voilà les sujets qui ont été évoqués.

Encore un travail dense mais avec une belle dynamique de groupe !

Pour finir la journée, un grand débat fut lancé sur le positionnement à prendre vis-à-vis des retenues de substitutions, faisant écho aux récentes manifestations à Sainte-Soline. Notre idée est de partager une note avec notre Fédération syndicale pour leur faire part de quelques éléments de contexte et techniques.

Nous devons apporter notre regard d'expert.es, sans participer aux positionnements politiques caricaturaux, stériles et radicaux. Après deux heures de débats, la note proposée sera remise au vote au prochain Conseil national et tiendra

compte de l'ensemble des remarques émises.

## Une actualité qui nous rattrape

Ce Conseil national est tombé pendant la 11e journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Alors que nous devons travailler jeudi matin, nous avons collectivement décidé de chambouler notre ordre du jour pour terminer en beauté à la manifestation organisée à Nyons (ville de 7 000 habitant.es).

Quelle ne fût pas la surprise de nos camarades des autres organisations syndicales lorsqu'ils aperçurent une vague de drapeaux Sne-FSU accompagnée d'une banderole contre cette réforme.

Cette manifestation familiale (un peu plus de 300 personnes, 30 selon la gendarmerie) a donc été dynamisée par notre Conseil national élargi grâce à notre énergie, notre combativité sans faille accompagnée de nos chants revendicatifs :

RETRAITES, CLIMAT, MÊME COMBAT !

Chères lectrices, chers lecteurs, j'espère que cet article a piqué votre curiosité. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos secrétaires de section ou de vos camarades pour venir goûter à cette aventure.

Amicalement.



## Les bonnes résolutions c'est bien, mais après on en fait quoi ?

Jean-Luc GIRARD

Chaque congrès du Sne-FSU – le dernier en juin 2021 et le prochain au printemps 2025 – établit une nouvelle résolution, c'est-à-dire notre vision de la société et du service public, notre analyse de la situation des personnels et de leurs conditions de travail, et enfin le programme de travail de nos chantiers syndicaux à poursuivre ou à engager.

C'est donc le document de référence du Sne-FSU

pour les quatre ans du mandat qui vient. Le congrès est notre plus haute instance de décision. Le Conseil national est son relais entre deux congrès.

En fait, il faudrait parler « des » résolutions.

D'une part, le congrès peut adopter des « motions » c'est-à-dire une expression, souvent un positionnement sur un sujet d'actualité, présentée par un congressiste et adoptée par le congrès. Ces motions sont considérées comme des résolutions complémentaires de la « résolution générale ».

D'autre part, tous les sujets n'étant pas abordés à chaque fois et le syndicat portant des valeurs et des actions cohérentes dans le temps, il est parfois utile de revenir au texte de nos précédentes résolutions.

En avril dernier a eu lieu un Conseil national de mi-mandat qui a permis, entre autres, de faire le point sur la mise en œuvre de la résolution. Notons que, par ailleurs, le Conseil national s'applique un suivi semblable de ses décisions, à chacune de ses séances et dans une logique opérationnelle.

Après le congrès est établi le document définitif qui est notre référence, largement diffusé bien sûr dans le syndicat, mais aussi à l'extérieur pour faire connaître nos valeurs, nos analyses, nos actions, nos revendications. [Les dernières résolutions sont sur notre site internet.](#)

Le suivi de la mise en œuvre de la résolution consiste à identifier dans le foisonnement du texte, ce qui relève d'actions concrètes, puis à suivre en Conseil national leur réalisation. Il ne s'agit pas de mesurer notre performance !, mais de savoir où nous en sommes, de mieux fixer les priorités en fonction de nos moyens, des évolutions de contexte : rapports avec l'administration, évolutions juridiques, agenda de négociation et bien-sûr actualité. La résolution donne la direction, sa mise en œuvre nécessite de mettre les mains dans le cambouis ! Ainsi va la vie du Sne-FSU.

La résolution de 2021 comprend soixante pages et quarante-cinq décisions identifiées. Vous trouverez la résolution annotée sur Dotspirit.com dans la rubrique « 0-Textes de référence/3-textes de gestion/mandat des commissions et GT du

CN » de l'accès adhérents.

Voici quelques exemples de décisions :

– 3.6.4- Le protocole égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : « De son côté, le Sne-FSU s'est engagé au cours de la mandature sur une communication intégrant les principes de l'écriture inclusive. »

– 4.2- Des objectifs clairement définis : « affirmer et expliquer auprès de la société civile le rôle du service public de l'environnement et les menaces auxquelles il est exposé. »

– 4.4.3- Élections générales 2022 : « À l'heure où les problématiques environnementales deviennent centrales dans les réflexions de toutes les organisations syndicales, le Sne-FSU se doit d'aider la FSU à se construire sur ces thématiques. Il se rendra disponible pour ce faire, en essayant d'impliquer des militants-es hors BN. »

– 4.6.4- La communication : « Le Sne-FSU engage parallèlement une refonte de son site internet pour le rendre plus communicant, avec pour objectif un transfert avant la fin de l'année 2021. Un groupe de travail sur son architecture est mis en place sans délai. »

– Motion, Dénoncer les manquements de l'action publique : « Le Sne-FSU affirme sa volonté de mise en œuvre du statut de lanceur d'alerte et travaillera en ce sens. »

Au Conseil national de mi-mandat, l'état d'avancement est le suivant :

- mise en œuvre non engagée : 6
- mise en œuvre en cours : 20
- mise en œuvre terminée : 19
- mise en œuvre abandonnée : 0

Ce suivi sera clos peu avant le congrès. Il sera commenté pour donner un éclairage sur le résultat du suivi, aussi sur les possibles prolongements des actions identifiées, en particulier pour les nouvelles équipes du Conseil national et du bureau national. Tous ces éléments seront bien sûr fournis aux congressistes parmi les documents préparatoires.

## La famille du Sne-FSU s'agrandit et s'organise

Véronique CARACO-GIORDANO

Notre syndicat est en constante évolution, avec les départs des pionniers vers une retraite bien méritée jusqu'au prochain congrès. Une nouvelle équipe est mise en place au sein du Bureau national (BN), ainsi qu'au Conseil national (CN), avec l'arrivée de nos camarades de la branche écologie du Snuitam qu'ils ont quitté.

Le CN compte aujourd'hui 42 conseillères et conseillers, dont toujours un tiers sont des femmes.

Le BN s'est féminisé avec l'arrivée de Sandrine Descaves, d'Estelle Labbé-Bourdon et d'Anne-Typhaine Zangelmi. Les autres membres sont Maxime Caillon, Véronique Caraco-Giordano, Bruno Desjardins, Jean-Noël Gautier, Pascal Gerin, Guillaume Girard et Pascal Wanhem.

Votre Secrétaire générale est bien entourée et soutenue, avec la nomination de deux nouveaux Secrétaires généraux adjoints, Maxime Caillon et Guillaume Girard.

Nous regretterons nos mentors historiques, Daniel, Patrick, Ruven et Jean-Luc. Ils restent encore un temps les conseillers spéciaux du BN.

Ces périodes de transition et de renouvellement des équipes sont toujours sensibles. Mais nos instances nationales sont maintenant constituées et renforcées dans l'unité, afin de défendre les valeurs du Sne et de la FSU Écologie tout en collant aux réalités du temps. Continuité et nouvelle dynamique, le Sne poursuit son chemin !

## Suivez-nous sur les réseaux sociaux et contribuez à faire mieux connaître le Sne-FSU

*Yannick POGNART, Delphine JACONO, Guillaume GIRARD, Patrick SAINT-LEGER*

Dans un contexte d'érosion de l'audience de la presse nationale, on observe une montée en puissance des réseaux sociaux dans nos vies quotidiennes et du développement de leur usage par l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques, économiques, associatifs... Le Sne-FSU élargit ses moyens d'actions en investissant ce champ de diffusion d'information.

Si les outils traditionnels restent mobilisés, notamment au sein de nos services et établissements (heures d'informations syndicales, distribution de tracts, grèves, communiqués de presse, lettres d'information, etc.), ils sont complétés par d'autres moyens de communication. Le Sne-FSU est aujourd'hui présent sur plusieurs réseaux sociaux pour mieux faire connaître la diversité des missions du service public de l'environnement, pour relayer nos actions revendicatives (par exemple la manifestation UICN à Marseille au printemps 2022), pour diffuser les positionnements stratégiques de notre résolution (droit à une alimentation saine pour toutes et tous, semaine des quatre jours...) ou pour réagir à l'actualité (crise de l'eau à Mayotte, projets de loi de finances...).

### Facebook – Sne-FSU Biodiversité

<https://www.facebook.com/snefsubiodiversite>

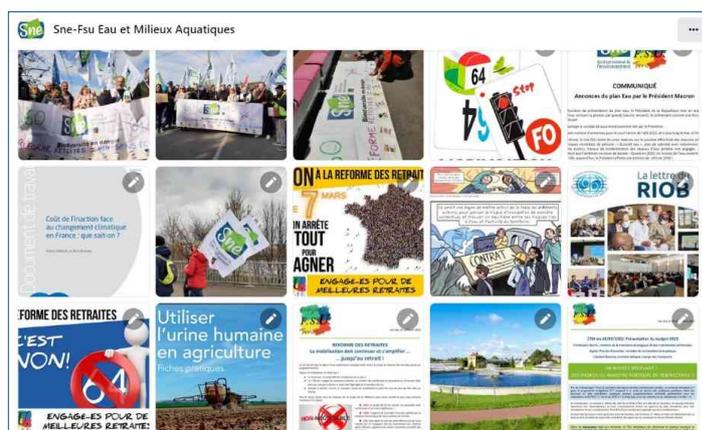
La page a été créée en 2016 par la branche Biodiversité. En sus des relais d'informations syndicales, elle diffuse une revue de presse quotidienne sur la biodiversité et l'OFB. Elle compte à ce jour plus de 9 700 abonnés.



### Facebook – Sne-FSU Eau et Milieux Aquatiques

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100082620033716>

La page a été créée en février 2021 par la branche du même nom qui réunit les sections des six agences de l'eau, pour relayer des articles de presse et des positions syndicales. Elle compte 247 abonnés, et jusqu'à 231 vues pour la publication de notre réaction au plan eau le 30 mars 2023.



### X (twitter) – Sne-FSU Biodiversité

<https://twitter.com/snefsuOFB>

Le compte a été créé en 2015 par la branche Biodiversité. Sur le même principe que la page Facebook, le compte diffuse des informations syndicales, mais elle doit sa notoriété à son exhaustive revue de presse quotidienne sur la biodiversité et l'OFB. Ce compte est une belle vitrine pour faire passer des messages sur nos positionnements et, à plusieurs reprises, les tweets de ce compte ont été repris dans la presse nationale. Il rassemble près de 6 300 abonnés. Parmi eux, on compte des agents de l'OFB, de nombreux acteurs (associations environnementales, fédération nationale de la pêche...), plus d'une centaine de journalistes et le même nombre de politiques (députés, sénateurs, maires, secrétaire d'Etat...).

En 2021, un site a classé la page Sne-FSU Biodiversité parmi les 13 influenceurs « Biodiversité » à suivre :

<https://www.cddd.fr/influenceurs-biodiversite-a-suivre/>

## VIE DU SNE-FSU



Jean-Marc Zulesi et les autres députés qui portent l'amendement instaurant ce nouveau jeu à gratter espèrent ainsi collecter 15 millions d'euros chaque année, soit près d'un vingtième du budget total de l'OFB (259,7 millions d'euros en 2021). Une somme qui serait néanmoins payée par les Français qui achèteraient donc ce ticket pour s'engager dans la protection de l'environnement.

L'idée est loin de faire l'unanimité et peut présenter, par ailleurs, un risque pour la mission Patrimoine : le joueur engagé va devoir faire un choix entre protéger faune et flore et protéger l'Histoire de la France. Le Sne-FSU (Syndicat National de l'Environnement FSU à l'OFB) s'est par ailleurs indigné sur Twitter, jugeant l'annonce digne du site satirique LeGorafi.



Reste à savoir, désormais, si l'amendement sera adopté par les parlementaires dans le cadre des votes sur le Budget 2023...

## X – Sne-FSU Eau et Milieux Aquatiques

[https://twitter.com/snefsu\\_ae](https://twitter.com/snefsu_ae)

Ce compte de la branche EMA a été créé en 2017. Il relaie des positions du Sne-FSU et du contenu de notre résolution en réaction à l'actualité de l'environnement. Il rassemble 6 000

abonné.e.s. La participation aux hashtags #jeudiphoto et #vendredilecture booste les visites sur notre compte, n'hésitez pas à nous adresser des photos ou des avis rédigés pour nous aider à les alimenter ([sne-fsu.syndicat@aesn.fr](mailto:sne-fsu.syndicat@aesn.fr))

## X – Sne-FSU Ecologie

<https://twitter.com/EcologieFsu>

Créé pendant la campagne électorale en 2022, il relaie les positions prises par la FSU Ecologie et le Sne-FSU sur l'ensemble des problématiques du pôle ministériel. Il se fait également l'écho des positions diffusées par la FSU nationale. Il compte à ce jour 173 abonnés, essentiellement des comptes FSU (syndicats nationaux, sections départementales) mais aussi des politiques et des journalistes.

Avec l'évolution du réseau X, la question du maintien de ce compte va se poser, notamment une éventuelle migration sur le réseau concurrent « mastodonte ».



## LinkedIn – Sne-FSU Ecologie

<https://fr.linkedin.com/company/syndicat-nationale-de-l-environnement-fsu-ecologie>

Ce compte sur un réseau social professionnel relaie des articles sur la politique générale du ministère (missions) et sur la défense des agents (rémunération et carrière). Les articles sont la reprise des publications du site internet

ou de nos autres réseaux sociaux. Pour l'instant pas de création de contenu.

## LinkedIn – Sne-FSU Biodiversité

<https://www.linkedin.com/in/sne-fsu-biodiversit%C3%A9-770310297/>

La page vient tout juste d'être créée par la branche Biodiversité. Comme pour Twitter et Facebook elle relaie des informations syndicales et diffuse une revue de presse quotidienne sur la biodiversité et l'OFB.

La diversité des réseaux sociaux où le Sne-FSU est présent permet de toucher un éventail large de public (plutôt les médias et les politiques sur X/Twitter, le grand public sur Facebook, et la sphère professionnelle sur LinkedIn). Ils sont un moyen efficace et indispensable pour faire connaître notre syndicat, ses valeurs, ses analyses, ses prises de position.



## Un collectif de militants rejoint le Sne-FSU

*Maxime CAILLON, Patrick SAINT-LEGER, Daniel GASCARD*

***Des militants de la branche écologie du Snuitam-FSU ont rejoint officiellement le Sne-FSU lors de notre Conseil national de septembre dernier. Cet évènement particulier nécessite quelques explications, du point de vue de ces nouveaux adhérents puis du Sne.***

### Pourquoi nous avons adhéré au Sne

Dans le courant de l'été nous avons été une trentaine d'adhérents et de sympathisants de la branche écologie du Snuitam (syndicat national unitaire Intérieur, Territoires, Agriculture, Mer) à rejoindre le Sne. Pour ceux qui ne le connaissent pas, le Snuitam est un autre syndicat de la FSU, qui a été créé par la fusion de plusieurs syndicats issus de différents secteurs : agriculture, équipement, mer et intérieur. Il syndique sur notre pôle ministériel mais aussi à l'agriculture

et à l'intérieur.

La décision des adhérents de la Police de quitter ce syndicat en décembre 2022 a interrogé un certain nombre d'entre nous, et la question d'un rapprochement Sne-Snuitam plus étroit sur notre champ s'est faite jour. Les camarades ne percevaient plus vraiment de différence entre les deux syndicats, notamment en termes de positionnement. Le projet d'un service public de l'environnement fort face aux enjeux que nous connaissons aujourd'hui était aussi largement partagé. De plus, il nous est apparu nécessaire de regrouper les forces militantes, notre branche au sein du Snuitam comme de la FSU Ecologie étant réduite, et parce que, reposant sur un petit noyau de militants, elle restait fragile.

Un seul syndicat FSU nous semblait pouvoir aussi donner plus de visibilité à notre fédération dans un contexte d'affaiblissement de nos ministères, alors qu'il est nécessaire de défendre un changement de système et un service public de l'environnement plus puissant.

Notre intégration est en cours. Trois sections ont été créées au dernier Conseil national : l'école des Ponts et Chaussées, la DEAL de Mayotte et une section DDT-M nationale hors missions mer. Les anciens animateurs de la branche vont participer aux instances du Sne.

Notre accueil parmi vous n'a fait que conforter notre décision, par la place qui nous a d'emblée été donnée dans votre syndicat et la dynamique du travail syndical qui s'enclenche.

### Pour le Sne, une cohérence attendue et bienvenue

Le Snuitam a été créé sans association du Sne, si ce n'est une sollicitation de façade.

La création du Snuitam a induit un contexte relationnel particulièrement difficile avec le Sne au sein du grand ministère en charge de l'environnement : divergences de positionnement politique et revendicatif, champs de syndicalisation qui se superposent, collaboration concrète très difficile...

Les problèmes existants ont ainsi perduré et chacun a fait avec, bon an, mal an ! Rappelons-nous qu'au-delà du bureau national, quelle que

## VIE DU SNE-FSU

soit l'époque, le sujet n'a jamais vraiment passionné les membres du conseil national !

Tant que les syndicats de la FSU étaient associés à la CGT dans des listes communes au CTM, les points de conflits liés au recoupement des champs de syndicalisation restaient épisodiques dans le cadre d'une « paix armée ». Le Sne fermait les yeux sur les DDI et les services de l'ex Équipement. Il se réservait les établissements publics environnement, et la dynamique de syndicalisation en DREAL restait faible, en particulier côté Snuitam. Au CTM, les sujets couvrant l'ancien ministère de l'Équipement étaient globalement pris en charge par la CGT, la FSU étant en appoint et non en première ligne.

Les choses ont évolué avec la représentativité pleine et entière de la FSU, lorsque nous avons été élus au CTM, sans alliance avec la CGT en 2018.

Cette représentation d'une nouvelle dimension a augmenté la charge de travail, en grande partie fournie par les militants du Sne, avec en corollaire des efforts accrus pour l'identification de la FSU Écologie par les agent.es du pôle ministériel. Et une mobilisation nouvelle très forte du Sne sur des champs nouveaux, ainsi que le développement d'une politique de conseil et d'appui à l'ensemble des personnels du pôle ministériel.

À la question simple « je veux adhérer à la FSU », une réponse pas évidente : Sne ? Snuitam ? Pas très efficace !

La question du fonctionnement coordonné a été réglée avec l'association de Maxime Caillon, permanent Snuitam, au travail des permanent.es du Sne. Mais au regard de l'inégalité des investissements militants, la situation restait difficilement tenable à terme !

L'arrivée de la trentaine d'adhérents de la branche écologie du Snuitam, parmi les militants les plus actifs, contribue à clarifier la situation à terme, sur les aspects de syndicalisation comme sur le travail collaboratif. Il facilite l'identification de la FSU Écologie par les agent.es.

Après l'arrivée des militant.es FSU de l'ENTPE à la création du Snuitam, puis du secteur « Mer » plus récemment, c'est maintenant la majeure partie de la branche écologie du Snuitam qui a fait le choix de rejoindre le Sne, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Dans l'immédiat, il nous faut gérer les relations très tendues avec le Snuitam, très exigeant sur les droits syndicaux malgré une capacité militante sur notre secteur ministériel réduite à néant.

Enjeu majeur !, ne pas ternir le travail engagé afin d'accroître la présence et la notoriété de la FSU Écologie dans notre pôle ministériel.

**Bienvenue à nos camarades : ensemble nous serons plus forts !**



## Décès en montagne de notre collègue et ami Pascal Saulay

Frédéric GOULET



Le 17 août dernier Pascal décédait d'un arrêt cardiaque lors d'une mission photo dans la réserve intégrale du Lauvitel. Accompagné de deux collègues de terrain, il était monté bivouaquer près de la Brèche du Lauvitel, pour y installer un appareil photographique en continu et profiter du crépuscule et de l'aube pour des prises de vues. Une montée exigeante, un cadre grandiose, une nuit en altitude entre collègues et amis : les conditions rêvées pour le passionné de belles images de montagne qu'il était...

### Une fonction hors norme

Chargé de mission image et audiovisuel au parc national des Écrins depuis 2004, Pascal avait progressivement « façonné » son poste au gré des besoins de l'établissement, mais aussi en y introduisant sa touche bien à lui, tant technique que humaine. Du dépannage à « l'arrache » d'un module photo en panne dans une maison de parc, à la mise en place et à l'animation du groupe photo du parc national, de l'accompagnement iconographique du prochain ouvrage des Écrins à la création d'une sonothèque, Pascal aura œuvré avec d'autres au rayonnement médiatique du parc national. Parfois à la lumière par ses images remarquables mais bien plus souvent encore dans l'ombre, discrètement, en arrière cours, juste pour que tout roule et tout fonctionne en temps voulu. Aussi pour mettre en lumière le travail de ses collègues.

### Un cumul de statuts

Reconverti tardivement dans l'audiovisuel, Pascal avait fait sa première expérience aux Écrins il y a tout juste 20 ans, en tant que prestataire extérieur pour la réalisation de ce montage Multivision très remarqué [« Un parc comme un écrivain »](#), à l'occasion des 30 ans du parc national.

Ses compétences vite repérées il a ensuite enchaîné, comme bien d'autres, les postes en CDD précaires, devenant vite indispensables à l'établissement, pour finalement obtenir un CDI avec le quasi-statut en 2017.

## Un engagement syndical

C'est certainement aussi ce parcours atypique et chaotique qui ont conduit Pascal à des responsabilités syndicales, au niveau national en tant que représentant titulaire des personnels quasi-statut à la CCP ministérielle, et au sein du parc national puisqu'il avait pris depuis deux ans la fonction de co-secrétaire de section aux côtés de Michel Bouche et moi-même. Sans doute l'un des plus assidus d'entre nous lors des manifestations contre la récente réforme des retraites, il n'aura pas eu le loisir d'en profiter, ni à 64 ni à 62 ans. A 60 ans, à nouveau jeune marié, Pascal terminait la construction de sa nouvelle maison « en paille » à Sigoyer près de Gap. Tout un symbole de son engagement social et écologique.

## Une passion naturaliste et technologique

C'est par la photographie que Pascal s'était plongé dans l'ornithologie à titre amateur et, pour l'essentiel, hors de son cadre professionnel. Rapidement, de simple collectionneur de belles images, il était devenu l'un des très bons ornithologues du parc national et même bien au-delà. Ses images d'oiseaux, souvent de grande qualité, sont consultables dans [la galerie photo du site Faune France](#).

Dernièrement, confinement oblige, il s'était investi dans les enregistrements sonores nocturnes d'oiseaux migrateurs. Une technique qu'encore bien peu de collègues naturalistes de terrain maîtrisent.

La section du Sne aux Écrins tient à exprimer toute sa solidarité à l'ensemble de ses collègues et à sa famille, avec une pensée toute particulière pour sa compagne Sophie ainsi qu'à Mireille et Christophe qui ont dû l'accompagner, impuissants malheureusement, dans ses derniers moments, là-haut.

Un petit texte bien trop bref pour présenter le parcours original de Pascal, qui à l'avantage de laisser place aux images qui illustrent ce numéro. Pour en savoir plus, on ne peut que vous inviter à lire l'émouvant hommage réalisé par ses collègues du service communication sur [le site internet du parc national](#)!



## Du nouveau pour la Protection sociale complémentaire au MTECT

Jean-Noël GAUTIER

La protection sociale complémentaire recouvre deux domaines : celui de la complémentaire santé qui vient en complément de la prise en charge de la Sécurité sociale, et la prévoyance qui couvre l'incapacité de travail, l'invalidité et le décès.

En février 2022 un protocole d'accord interministériel sur la mise en place d'une complémentaire santé avec participation de l'employeur a été signé par toutes les organisations syndicales. La négociation sur la prévoyance devait commencer le mois suivant, elle n'a été engagée qu'en juillet 2023 pour s'achever en septembre 2023...

Le protocole d'accord interministériel sur la complémentaire santé a donné lieu à des négociations pour l'ajuster aux caractéristiques et aux besoins de notre ministère. Malheureusement l'espace de négociation était extrêmement réduit et quasiment toutes nos demandes ont été rejetées. L'adhésion à cette complémentaire santé sera obligatoire sauf dans certains cas précis (bénéfice d'une complémentaire par son conjoint...). Cette obligation découle de la volonté que tout agent ait une complémentaire santé. Au final la négociation a juste permis d'ajouter trois options de protection supplémentaires par rapport au « panier » de base inclus dans l'accord interministériel, avec une participation de l'employeur à ces options à hauteur de 50 % plafonnée à 5 euros. Le refus de nos demandes par l'administration, la faiblesse de la participation aux options complémentaires avec le risque que l'insuffisance des options conduise à adhérer à une « sur-complémentaire », ont conduit le conseil national a rejeté le protocole d'accord ministériel. La FSU écologie n'a donc pas signé. Elle siègera cependant à la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS), dont la composition est basée sur celle du CSA. Cette complémentaire santé sera opérationnelle au 1er janvier 2025.

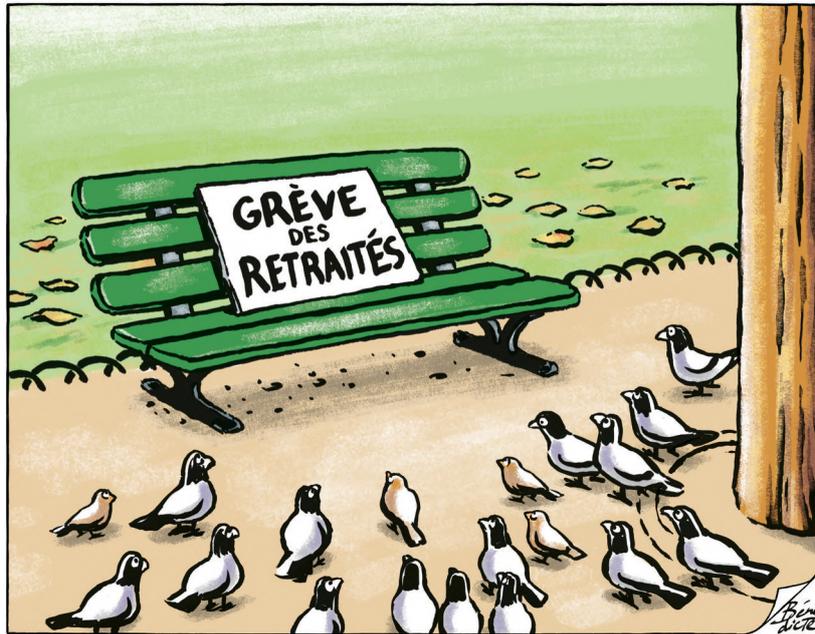
Concernant la prévoyance complémentaire, les



évolutions se sont concentrées sur la prévoyance statutaire qui a été fortement améliorée. Ainsi l'invalidité d'un fonctionnaire résultant d'une cause extraprofessionnelle ne conduira plus, en cas d'incapacité de travailler, à la retraite anticipée avec interdiction de retravailler dans la fonction publique. L'État cherchera à trouver un nouvel emploi au fonctionnaire ou celui-ci sera en disponibilité pour raison de santé. L'indemnisation lors du congé de longue maladie a par ailleurs été revalorisée et prendra en compte le traitement indiciaire et le traitement indemnitaire. Enfin, en cas de décès, les ayants droit bénéficieront d'un capital plus important et une rente sera attribuée aux enfants à charge jusqu'à leur 18 ans, 26 ans s'ils poursuivent des études. Pour les contractuels, les garanties du congé grave maladie seront alignées sur les nouvelles garanties du congé longue maladie des fonctionnaires, ce qui est un progrès très important. Les garanties employeur pour l'incapacité et le décès seront effectives en 2024 car elles ne relèvent que du réglementaire. Pour les garanties concernant l'invalidité il faudra attendre le 1er janvier 2027, après le vote de lois en 2025.

Par contre la prévoyance complémentaire qui viendra en sus de la garantie statutaire ne sera pas obligatoire ; elle ne bénéficiera que d'une faible participation, 7 euros, de l'employeur pour le niveau de base qui devra offrir une amélioration de 10 % des rentes incapacité ou invalidité statutaire ; elle pourra proposer un ou des niveaux de protections plus élevés mais sans participation de l'employeur.

Cette prévoyance complémentaire sera mise en place dès le 1er janvier 2025, afin d'éviter aux agents qui ont des contrats arrivant à échéance à la fin 2024 de se retrouver sans protection.



## Retraites et écologie, même combat

Jean-Luc GIRARD

Nous voilà encore aux prises avec le fameux tryptique "économique - social - environnemental". C'est un bon repère, même si le développement durable est aujourd'hui dépassé.

Sur l'environnemental, au Sne on sait. La destruction de la biodiversité et le changement climatique sont des menaces graves sur l'ensemble du globe et pour toutes les zones géographiques ; les raisons en sont anthropiques et les réponses inexistantes ou pas du tout à la hauteur. L'action repose sur deux impératifs : l'adaptation à ces nouvelles réalités et la lutte contre ces phénomènes. Et c'est là que ça coince car cela suppose de changer de modèle de société, changement qui remet en question son modèle capitaliste.

Sur le social, le champ est vaste mais le Sne est partie prenante par l'intermédiaire de son boulot

syndical auprès des agents. Aussi avec les prises de positions des fédérations syndicales, dont notre FSU, et des mouvements divers, le dernier, marquant, sur les retraites. La situation n'est pas brillante alors que la France est un pays riche. Pour ne citer que ça, la concentration de la richesse au profit de quelques-uns augmente, le salaire minimum porte bien son nom, les chômeurs sont salement stigmatisés, l'Etat est de moins en moins au contact de ses administrés, sauf par internet !, la situation des jeunes et des vieux ne s'arrange pas et le sens de tout ça est de d'abord de pressurer la classe moyenne au profit des profits.

Sur l'économique c'est finalement assez simple. Pour nous c'est l'outil soumis aux deux autres pointes du tryptique qui permet de mettre tout ça en musique au bénéfice de tous. Il y a autant d'économie que d'économistes nous disait le regretté Bernard Maris, on a le choix ! Pour eux, c'est le développement économique qui est l'objectif. Il faut que ça tourne toujours à fond pour faire du profit, de la croissance, du ruissellement, de la concurrence, etc. Deux vigies absolues, la dette et le PIB. Le chômage

comme outil de régulation de la disponibilité des travailleurs, la privatisation comme viatique. L'Etat gestionnaire est le garant de la paix sociale pour que l'économie ait le champ libre.

Alors les retraites et l'écologie dans tout ça ?

Les retraites sont corsetées par le libéralisme. C'est ce qu'ont montré une fois de plus de très nombreuses analyses de la dernière réforme. Il faut travailler plus pour la raison mise en avant de l'équilibre du système ; aussi pour nous faire travailler plus. Chacun est entrepreneur de lui-même, donc en capacité de capitaliser ou de partir plus tôt ou plus tard. Plus profondément, il s'agit que le travail remplisse la vie pour faire tourner la machine et consommer, si possible sans imaginer qu'un monde différent soit possible.

Donc, conclusion évidente, faire tourner une machine mortifère qui nous emmène dans le mur. Avec son corrolaire lorsqu'on parle des retraites et de tout autre sujet au coeur du libéralisme, mettre de côté, sans le dire, la crise écologique le temps de faire passer les réformes. Tout ça enrobé dans une habile communication.

Avec l'aggravation de la crise écologique, les soubresauts de ce système libéral toucheront notamment les retraités qui, considérés non productifs, n'auront pas à se plaindre, ou alors à cumuler retraite et activité, ou à s'appauvrir.

La mutation nécessaire de notre société ne paraît pas être concevable dans le système actuel. La réforme des retraites en est un révélateur.

Et alors ?

D'abord les retraités ne sont pas hors de la société. Ils consomment, mais pas seulement. Ils apportent surtout une contribution importante de multiples manières. On pourrait donner une valeur économique à la garde des petits enfants, au passage de relai aux générations suivantes, à la fonction d'aidant auprès d'un proche, au tissu associatif... Dans ce foisonnement d'activités, l'écologie est bien présente et de plus en plus de retraités y sont sensibilisés.

Le financement des retraites est fondé sur la

solidarité entre actifs et retraités. Dans ce système, les enjeux financiers sont considérables, c'est ce qui a justifié la réforme. On oublie que la transmission à la génération suivante d'une planète vivable est un enjeu bien plus grave, mondial, vital avec des coûts gigantesques à la clé. Les effets de la crise écologique étant de plus en plus prégnants et les atteintes portées à notre modèle social difficiles à contrecarrer, les temporalités se rejoignent : c'est maintenant.

Les retraités auront à jouer un rôle dans la mutation écologique, notamment parce qu'ils sont des acteurs du terrain. Et ce n'est pas rien si on considère, c'est un scénario possible, qu'une relocalisation est nécessaire pour une prise en charge collective de la gestion locale, intégrant les ressources et les impacts écologiques de la société. Cela mobilisera des dispositifs de délibération, de participation, de mobilisation collective, d'actions concrètes, de soutiens divers. Les retraités y auront leur part.

Trois conditions à remplir pour que cela soit possible.

– Il nous faut revoir la notion de travail et de vie au travail. Si on le considère comme une contribution à la société, il devrait intégrer nos actions en faveur de la collectivité des citoyens, tels que les activités évoquées ci-dessus, le travail domestique, le temps nécessaire aux gestes écologiques, etc. C'est le moment de réfléchir à tout ça car, si nous prenons les bonnes directions, le travail va profondément changer à cause de la crise écologique et de l'intelligence artificielle. A la clé le partage du travail, la réduction du temps qui lui est consacré et peut-être un revenu universel. Ce serait un rapprochement sans précédent des retraités avec les actifs. Que voudra dire une retraite à 64 ans dans ce monde là !

– La pension des retraités doit leur permettre de vivre correctement pour libérer les initiatives, aussi pour une reconnaissance qu'une réduction des inégalités favoriserait.

– Enfin, pour être un retraité actif, il faut être en bonne santé, et donc partir suffisamment tôt à la retraite !

## Le Sne étend son champ syndical

### La section de l'établissement national des Invalides de la Marine (l'Enim)

*Olivier Droff et Christine Le Roux*

Cette nouvelle section du Sne-FSU, créée lors du Conseil national de septembre 2023, est animée par deux co-secrétaires : Olivier Droff (olivier.droff@enim.eu) et Christine Le Roux (christine.leroux@enim.eu).

L'Enim est le service social des marins. Antérieurement service d'administration centrale rattaché aux différents ministères de la Mer, il est devenu en 2010 un établissement public administratif (EPA) du ministère de l'Écologie, sous tutelle de la direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DGAMPA).

L'Enim couvre la maladie, la maternité, l'invalidité, les accidents du travail et maladies professionnelles, la vieillesse, le décès, l'action sociale, pour :

- 86 285 affiliés maladie (c'est-à-dire rattachés à un régime obligatoire de sécurité sociale), dont 18 319 ayants droit,
- 34 432 marins actifs sur l'ensemble de l'année 2021,
- 108 183 pensionnés, dont 105 757 retraités.

Voir [le rapport d'activité 2021 de l'Enim](#).

Ses 290 agents sont aujourd'hui répartis sur quatre sites : La Rochelle, Saint-Malo, Lorient et Paimpol. La baisse des effectifs fonctionnaires depuis 2018 est due principalement aux départs en retraite et aux mutations, aussi à leur remplacement par des contractuels de droit privé. Ces agents sont des cadres provenant de la sécurité sociale ou d'agents prenant des postes spécifiques comme les téléconseillers.

Lors des élections professionnelles de décembre 2022, la liste commune CGT-FSU-Solidaires a obtenu 4 élus (sur 7) au Comité Social d'Administration de l'Enim. Sur ces 4 élus, 2 représentent la FSU.

Le grand chantier à venir pour l'Enim (et pour les représentants du personnel !), est le changement

de statut pour 2025. L'Enim doit devenir un organisme de sécurité sociale. Ce changement de statut aura pour conséquence notable un recrutement d'agents avec le statut Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) au détriment d'un recrutement d'agents fonctionnaires.

Nous allons dans les prochains jours porter la revendication de la mise à niveau de l'IFSE en groupe 1 pour les catégories C, notamment les Syndics des gens de mer qu'on prive du bénéfice des 13 ans d'ancienneté en tant que fonctionnaire.

Le Sne-FSU quant à lui revendique le passage en catégorie B de tous les fonctionnaires de catégorie C au vu de l'agenda social 2023-2026 pour une mise en application au 1er janvier 2025.

[Le site internet de l'Enim](#).

### Focus sur la composition des corps du MTE en poste à l'ENIM

Les 292 agents votants au CSA ministériel du MTE en décembre 2022 se répartissent ainsi :

- 81 Contractuels,
- 37 Adjoints Administratifs,
- 1 Adjoint Technique,
- 74 Syndics des Gens de Mer (sur un total de 276),
- 71 Secrétaires Administratifs Développement durable,
- 1 Technicien Supérieur Développement Durable,
- 12 Attachés,
- 1 Ingénieur des Travaux Publics de l'État.

# Budget 2022 du pôle ministériel de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer

Patrick SAINT-LEGER

En bref, que retenir du budget 2024 ?

Le schéma d'emplois de notre pôle ministériel est positif, avec 760 emplois supplémentaires, tous services et opérateurs compris.

Si l'on peut reconnaître une certaine réussite à Christophe Béchu, cette annonce est bien insuffisante pour combler le déficit des moyens humains depuis la création du grand ministère et faire face aux défis qui nous attendent ; et sans engagement à moyen terme ! Nous revendiquons toujours un programme pluriannuel de recrutements...

La chose est complexe, mais nous avons pu évaluer et suivre l'évolution des schémas d'effectifs des services et établissements publics de notre

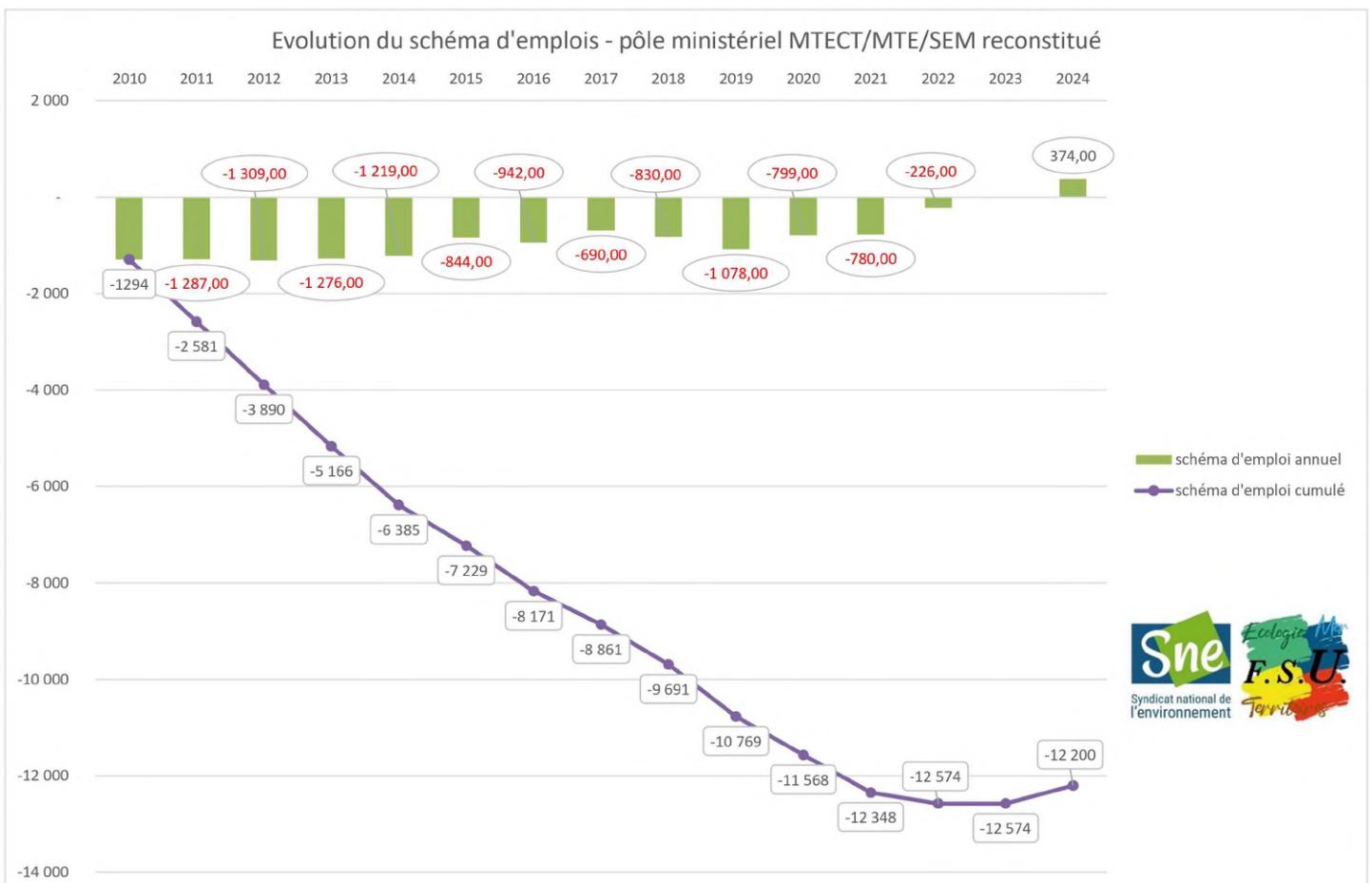
pôle ministériel. Nous en avons tiré de nombreux graphiques tels que celui-ci.

[Pour plus de détails.](#)

Le volet salarial pour les personnels est totalement insuffisant. En faisant la somme de toutes les mesures prises – mesures catégorielles, augmentation uniforme de 5 points d'indice et augmentation de la valeur du point au 1er juillet 2023 –, il manque en moyenne 2 % pour compenser l'inflation !

Plus globalement cela veut dire un budget en hausse (suffisante ?) pour accompagner la planification écologique du Président Macron, avec l'objectif d'une croissance verte basée sur des techno-solutions de décarbonation de notre économie, sans remise en cause de la fuite en avant du modèle libéral.

Le budget des agences de l'eau est important, puisqu'il détermine la maquette financière de leur 12e programme (2025-2030). Il intègre la réforme des redevances assainissement concernant les particuliers et marque le manque de volonté réitéré d'instituer une véritable redevance sur la biodiversité.



## BRANCHE BIODIVERSITE

### L'Office français de la biodiversité : Un jeune établissement qui commence à être reconnu à l'extérieur et qui, de l'intérieur, s'éreinte à trouver un équilibre.

Stéphane PLESSIS

Fort de son Contrat d'objectif et de performance (COP) 2021-2025, l'OFB – créé en 2020 – porte de nombreuses thématiques sur les habitats et leurs espèces, qu'elles vivent sur le domaine terrestre, côtier ou marin. Ses objectifs opérationnels traversent les activités de connaissance et d'expertise, de contrôle (police administrative et judiciaire), d'appui aux politiques publiques, de gestion d'aires protégées et de mobilisation des acteurs et des citoyens. Cette dernière mission représente le nouveau pilier de l'opérateur de l'État. Un travail gigantesque avec divers partenaires sur l'ensemble du territoire national, sous l'égide des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture... Deux mondes antinomiques !

En 2020, les orientations stratégiques du COP étaient celles-ci :

- Concourir à la transition écologique,
- Agir dans les territoires,
- Avancer avec l'ensemble des partenaires,
- Bâtir une culture d'établissement, partager une vision commune...

OUPS !

Certes, la diversité des métiers de la sphère environnement du Sne-FSU pourrait aisément contribuer à évaluer les trois premières orientations que s'est données l'OFB, mais s'il en est une où la branche biodiversité serait performante, c'est bien la quatrième !

« *Bâtir une culture d'établissement. Partager une vision commune* »

Nous ne savons pas encore comment la nouvelle

direction entend mesurer cette orientation (reléguée en quatrième position par les pouvoirs publics...) mais il est certain que les représentants du personnel que nous sommes seraient affûtés sur la batterie d'indicateurs à mettre en œuvre.

En effet, presque quatre ans après la création de l'établissement, le bilan que la branche « biodiversité » peut dresser est sévère. L'ancienne direction n'a pas fait de ses priorités la construction interne de l'établissement public... le focus était préférentiellement dirigé ailleurs : la marque déposée « OFB ».

### Le rouleau compresseur de la fusion et la réponse de l'ex-DG

Les différences culturelles et leurs conséquences sur la vie quotidienne au travail, avec les partenaires et les usagers de la nature, pourtant relevées dès le début de la préfiguration en 2019, n'ont pas été suffisamment prises au sérieux. Dans son histoire d'établissement (les défunts Onema, ONCFS et AFB), aucun.e agent.e n'a été écouté.e et encore moins entendu.e, tant était grande l'urgence des pouvoirs publics et du préfigurateur de répondre aux exigences d'une fusion expresse. L'humain a été mis de côté comme nous l'avons maintes fois écrit.

Il a fallu plusieurs suicides pour que l'établissement enclenche une enquête psychosociale en 2021, en sus des dispositifs existants, à savoir un accès permanent à une psychologue du travail « maison », à une assistante sociale, à la plate-forme d'écoute « pros-consulte » (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24)...

Le bureau d'études qui a réalisé l'enquête psychosociale a rendu une synthèse qui permet à l'OFB de rédiger un plan d'action en juillet 2022. Ce plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail repose sur cinq actions :

1. renforcer les moyens dédiés à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de la qualité de vie au travail,
2. alléger la charge de travail au quotidien par un

processus participatif sur la priorisation et les modes de travail,

3. rassembler les agents lors de séminaires en présentiel,

4. organiser des « vis ma vie »,

5. établir au niveau de l'établissement un calendrier des chantiers à prioriser, qui ont un impact sur l'organisation, le fonctionnement et les conditions de travail des agents.

### Où en sommes-nous aujourd'hui, fin 2023 ?

Plus récemment une nouvelle tentative de suicide témoigne d'une très grande tension au sein de l'OFB et d'une grande détresse de ses agent.es qui ne se reconnaissent plus dans leur établissement.

Le Sne-FSU n'est pas satisfait de la tournure que prend le développement du plan de prévention. Le comité de pilotage, en stand-by, est inopérant pour répondre aux enjeux actuels et les actions sont inégalement réalisées, voire pas du tout. Ce qui nous fait dire que l'application concrète attendue du plan n'est pas à la hauteur des espérances. Ce rapport (« le papier ne refuse jamais l'encre... ! ») restera-t-il lettre morte ?

Pourtant l'OFB va mal ! Il subit un turnover important : démissions, ruptures conventionnelles, fins de détachement et de PNA et, pour la grande majorité, des départs à la retraite. Cette hémorragie touche également les directions nationales : le directeur général, la directrice générale adjointe, la directrice de la police, le responsable du service du permis de chasser, la directrice financière adjointe, la directrice des ressources humaines adjointe, etc.

Certains services dans les territoires et les pôles nationaux sont à bout de souffle et ne peuvent plus réaliser leurs missions de base. Même la direction des ressources humaines est en grande difficulté. N'est-ce pas le comble de la déshérence de l'OFB ? L'organe censé mettre en action le remède est lui-même en grande difficulté. Imaginez ! lors d'une épidémie majeure, les urgences victimes d'une grave maladie.

C'est inquiétant pour les services de DRH qui ar-

rivent très difficilement à honorer leurs engagements vis-à-vis des agent.es mais aussi des représentants des personnels. Nous sommes par exemple toujours dans l'attente de la base de données servant à la rédaction du Rapport social unique (RSU). Cette même base de données est indispensable aux organisations syndicales pour comprendre et appréhender la volumétrie des variables sociales (départs, arrêts de travail, accidents, déclarations de harcèlement, formation, etc., par types de métiers) permettant de caractériser le fonctionnement de l'OFB, ces dernières années.

À ces problématiques s'ajoutent les réorganisations incessantes de certains services, qui génèrent également des dysfonctionnements et du mal être.

Toutes ces situations de mal être génèrent beaucoup de travail pour les militants dans leur action de soutien et d'aide aux demandeurs, d'accompagnements des ruptures conventionnelles, etc.

Sur le plan des règles internes, l'établissement est encore et toujours en devenir avec beaucoup d'instructions, notes ou accords non réalisés, en cours de réalisation, voire même réalisés et portés au tribunal administratif par notre syndicat car non conforme au droit de la fonction publique.

### L'avenir de la branche « Biodiversité »

S'agissant de la syndicalisation, nous faisons le constat que le télétravail crée beaucoup d'absences dans les pôles centraux, notamment à Saint-Benoît. Pour pallier cet effilochement des collectifs de travail, le bureau de branche met en place des bureaux virtuels tous les derniers jours du mois. Dans un premier temps ouverts aux adhérents, il a été décidé de les étendre en visioconférence à l'ensemble des agents de l'OFB. Toujours en visioconférence pour toucher l'ensemble des sites (environ 300), des HMI portent sur des thèmes précis. Le Sne-FSU a également obtenu, lors des nouveaux recrutements, un temps de présentation des syndicats sur le temps de formation initiale ou de prise de poste des agents.

La branche est en cours de restructuration afin d'optimiser le temps et les compétences en sollicitant les adhérents sur des thématiques (formation, organisation de service...), l'idée étant de trouver des personnes motivées pour constituer la future équipe.

### Le travail syndical assumé par la branche en 2023

Les groupes de travail ou bilatérales avec l'administration : 20 à ce jour et 7 déjà programmés jusqu'à la fin de l'année.

Les instances (y compris extraordinaires) : 5 CSA et 1 à venir ; 3 CSA FS et 1 à venir ; 1 CCPM ; 1 CCPL et 1 à venir ; 3 CA ou commissions issues du CA et 3 à venir.

Les délégations d'enquête : 2.

Les formations obligatoires de l'administration pour les représentants du personnel : 3.

Les réunions de l'Association des personnels de l'OFB : 5 et 2 à venir.

L'intersyndicale : au moins 1 réunion et 1 à venir, sans compter les échanges réguliers sur les sujets portés en commun.

Les instances de la branche : 8 et 4 à venir, sans compter les instances du Sne-FSU national (conseil national, bureau national, commission d'action juridique).

Les réunions internes à la branche sur des thématiques spécifiques : 5.

Les formations du Sne-FSU : 3.

Les journées de permanence en visioconférence : 8.

La diffusion d'informations à tous les agents : 26 ; la diffusion aux adhérents : 3 "infolettres" et 4 autres communications.

Les recours au TA : recours agents + 8 concernant les instructions.

Le nombre de dossiers individuels portés : difficilement quantifiables mais très nombreux.

## BRANCHE SERVICES DE L'ETAT

Anne-Typhaine ZANGELMI

### Ça bouge dans la branche !

Vingt-six adhérents ont quitté le Snuitam pour rejoindre le Sne-FSU et quatre sections se rattachent ainsi à la branche services de l'État : une DDT(M), la DEAL Mayotte, l'ENIM (Établissement national des Invalides de la Marine) et l'ENPC.

En DDT(M), au vu du nombre croissant d'adhérentes et d'adhérents isolés et des problématiques spécifiques liées au rattachement au ministère de l'Intérieur, la création d'une section « adhérents isolés » permettra de travailler sur les sujets communs et favorisera les liens entre adhérents.

Cette section des adhérents isolés n'empêchera évidemment pas le maintien ou la création de sections constituées localement.

Les adhérents des DDT(M) portant les missions, très spécifiques, liées au secteur maritime seront rattachés à la section Mer existante, tout comme l'ENIM.

La section de la DEAL Mayotte portera les couleurs du Sne-FSU dans cette île lointaine dont l'actualité est très sensible. Nous nous sommes d'ailleurs immédiatement exprimés sur la gestion de l'eau à Mayotte par [un communiqué de presse](#).

C'est donc le champ d'intervention du Sne-FSU qui s'étend, avec à la clé de meilleures compétences collectives et une plus grande capacité de représentation et de revendication aux échelons local et ministériel.

Deux adhésions nouvelles sont par ailleurs venues de la DREAL Bretagne, liées à des demandes d'accompagnement de mobilité satisfaites avec notre assistance.

Notre dernier conseil de branche a eu lieu le 29 juin 2023, le prochain est prévu en novembre prochain.

## Quelques sujets du moment

– **Rifseep** : Le Sne-FSU a été sollicité dans plusieurs questionnements sur la nouvelle note de gestion Rifseep du 28 juillet 2023. Un examen des situations est en cours.

– **Suppressions de postes sans arrêté de restructuration** : Nous avons été alertés à propos de suppressions de postes de collègues qui travaillent sur les digues, sans arrêté de restructuration en DREAL Centre Val de Loire. La direction a mis en avant une négociation DGPR-DREAL pour préserver 3 postes pérennes (création d'un service de contrôle des ouvrages hydrauliques) sur les 9 devant être supprimés et de 2 postes temporaires jusqu'au départ de l'agent. Une militante de la DDT d'Indre-et-Loire a mené son enquête : une réunion a eu lieu à Orléans après la date de clôture des candidatures au cycle de mutation. Les agents ne comprennent pas qu'ils aient été prévenus aussi tard. Il semble que, dès l'annonce du transfert il y a deux ans, qu'on savait qu'il n'y aurait pas forcément d'arrêté de restructuration ; à cause de la loi 3DS ? La question sera posée au prochain CSA.

– **Primes** : La prime GIPA concerne-t-elle tous les agents ? Cela ne semble pas être le cas de personnels dépréciés en octobre 2018. Le Sne-FSU est intervenu localement, la demande est remontée à la DRH du MTE. Nous attendons la réponse et nous relancerons s'il le faut.

La concomitance entre la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et le versement exceptionnel de l'ISS en décembre 2022 conduisent à exclure cette dernière de l'assiette de calcul de la prime de pouvoir d'achat. Cela est confirmé par un courrier de la RH du ministère.

– **Mouvements de préfets d'une ampleur inédite** : Une trentaine de nouveaux préfets de département et de région ont été nommés en Conseil des ministres en juillet (2 préfets de région, 26 de départements métropolitains, 3 d'outre-mer et 5 préfets délégués). C'est une application de la loi de réforme de la haute fonction publique qui a notamment supprimé l'ENA et le corps préfectoral.

Ces nouveaux préfets sont de profils très divers, dont des hauts fonctionnaires qui n'ont jamais

exercé dans la préfectorale (ambassadrice, directeur d'hôpital...). Projetés à la tête d'un département, s'adapteront-ils rapidement aux missions (dont les enjeux environnementaux) et modes de fonctionnement des services sous leur responsabilité ? On y trouve des personnalités atypiques comme une ancienne syndicaliste de la CGT nommée préfète à l'égalité des chances dans le bas-Rhin, une porte-parole LR sur les mêmes fonctions en Gironde et un chef d'entreprise ayant eu des responsabilités au MEDEF devient préfet de l'Indre.

Plutôt positif car beaucoup de femmes et de jeunes. Nettement inquiétant quand on considère le pouvoir grandissant des préfets sur les services et les missions, notamment par la dérogation aux normes que la Première ministre veut voir appliquée beaucoup plus souvent pour faire avancer rapidement les projets locaux !

– **Transferts : vers toujours plus de décentralisation** : On assiste à une vague massive de délestage des services de leurs compétences techniques, avec des transferts tous azimuts vers d'autres ministères (Finances, dans le cas de la taxe d'aménagement), vers les collectivités territoriales (routes, Natura 2000, FEADER, publicité), et, exception qui confirme la règle, les centres de gestion financiers qui sont, eux, regroupés dans la même veine que la création des secrétariats généraux communs.

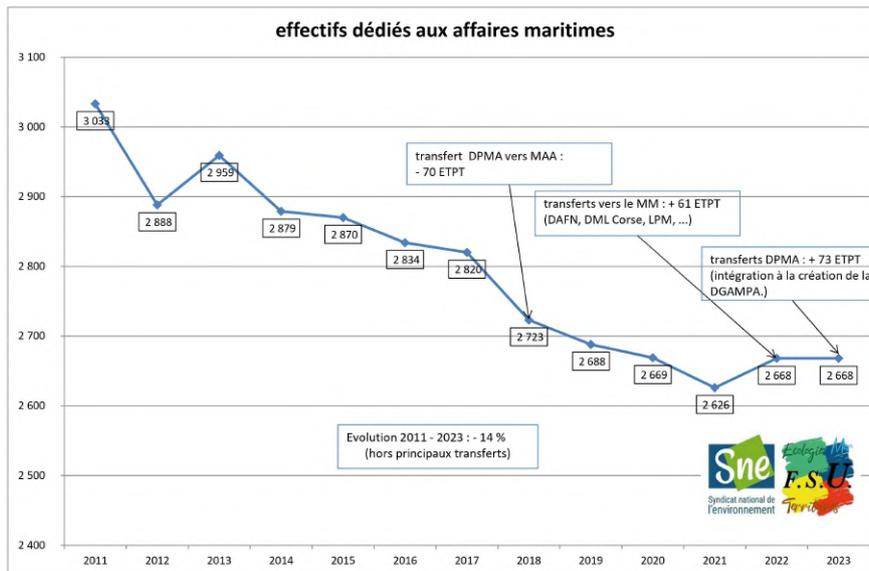
## La section Mer à l'Assemblée nationale

*Jef ALBERT*

Le 28 septembre 2023, une délégation de la FSU, a été reçue en audition de la commission budgétaire à l'Assemblée nationale par le député de la troisième circonscription de la Vendée, Stéphane Buchou.

Nous lui avons exposé la situation dramatique de l'emploi et des missions aux Affaires maritimes. Selon la courbe établie à partir des documents budgétaires, nous lui avons décrit la constante perte d'emplois depuis 2011 (14 % hors les principaux transferts). Nous lui avons

## VIE DES BRANCHES



expliqué que la stabilisation depuis 2022 n'est dûe qu'à la réintégration de 73 emplois provenant de la Direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA).

Cette perte d'emploi est le résultat de la raréfaction de guichets d'accueil ouverts au public, en raison de la fermeture des stations maritimes (présentes auparavant sur tout le littoral), de la forte diminution des horaires d'ouverture au public dans les Directions départementales des Territoires et de la Mer (DDTM). Nous assistons donc au développement de l'accès internet au service (Le portail du marin) au détriment de l'accueil du public.

Cette perte d'emploi s'est traduite aussi par l'effondrement des missions de l'État en matière de sécurité des navires et la reprise de certaines missions par le secteur privé.

Pour exemple, les Centres de Sécurité des Navires (CSN) délivrent maintenant des permis de navigation illimitée, les visites annuelles de sécurité étant supprimées pour les navires de moins de 24 mètres. Les navires de plus de 24 mètres sont eux pris en charge par les sociétés de classification privées, qui délivrent désormais les certificats de sécurité et les certificats de prévention de la pollution, contre rétribution bien entendu.

Les moyens nautiques sont amputés des vedettes de surveillance rapprochée, remplacées par des embarcations pneumatiques, avec lesquelles on ne fait pas le même travail. Les vedettes régionales (huit réparties sur les trois façades maritimes) sont remplacées par quatre

Patrouilleurs des Affaires maritimes (PAM), dont celui de la DIRM MEMN dédiée presque exclusivement à l'assistance aux migrants dans le détroit du Pas-de-Calais (nouvelle mission oblige).

Ces coupes claires ont évidemment des conséquences graves :

- Une perte des connaissances et des compétences, car les métiers des Affaires maritimes demandent une certaine expertise.
- L'abandon de certaines missions au profit de sociétés privées, pas forcément françaises, avec une logique de profit.
- La perte de lien entre l'administration et les marins (surtout les pêcheurs), sauf en cas de contrôle... Ce qui explique peut-être les exactions commises par certains lors de manifestations, le sentiment d'être toujours plus abandonnés par l'État étant largement partagé. Notamment, l'application du Brexit conduit des navires de pêche à rester sans licence pour l'accès aux eaux anglaises et la subvention de vingt centimes par litre de gas-oil est supprimée.

Bien que la FSU soit à la Direction générale des Affaires maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture (DG AMPA) la deuxième organisation syndicale représentative depuis les élections professionnelles de 2022, nous avons informé le député que le secrétaire d'État à la Mer, Hervé Berville, ne nous a jamais reçus malgré notre demande d'audience du 21 mars 2023 et que nos courriers à l'attention du Ministre sont restés lettre morte.

Laurent Faure

## Une salariée peut obtenir la communication de bulletin de paie de collègues masculins pour prouver l'inégalité salariale

23/03/23

Selon la Cour de cassation l'employeur peut communiquer à une salariée les bulletins de salaires d'autres salariés occupant des postes de niveau comparable au sien après avoir relevé que cette communication d'éléments portant atteinte à la vie personnelle d'autres salariés était indispensable à l'exercice du droit à la preuve et proportionnée au but poursuivi, soit la défense de l'intérêt légitime de la salariée à l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail.

Par un [arrêt n° 21-12492. FS-B du 8 mars 2023](#), la Cour de cassation a jugé qu'une salariée licenciée qui considérait avoir subi une inégalité salariale par rapport à certains collègues masculins ayant occupé des postes comparables au sien était fondée à obtenir la communication des bulletins de salaires de huit autres salariés occupant des postes de niveau comparable.

La cour de Cassation justifie sa position et confirme l'arrêt d'appel sur le fondement du [règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 \(règlement général sur la protection des données – RGPD\)](#) selon lequel le droit à la protection des données à caractère personnel n'est pas un droit absolu et doit être considéré par rapport à sa fonction dans la société et être mis en balance avec d'autres droits fondamentaux, conformément au principe de proportionnalité.

Elle se fonde également sur [l'article 145 du code de procédure civile](#) selon lequel s'il existe un motif légitime de conserver ou d'établir avant tout procès la preuve de faits dont pourrait dépendre la solution d'un litige, les mesures d'instruction légalement admissibles peuvent être ordonnées



à la demande de tout intéressé.

Enfin, selon la Convention Européenne des droits de l'homme, le droit à la preuve peut justifier la production d'éléments portant atteinte à la vie personnelle à la condition que cette production soit indispensable à l'exercice de ce droit et que l'atteinte soit proportionnée au but poursuivi.

Selon la Cour, la salariée était fondée à obtenir la communication des bulletins de paie de huit autres salariés occupant des postes de niveau comparable au sien avec occultation des données personnelles à l'exception des noms et prénoms, de la classification conventionnelle, de la rémunération mensuelle détaillée et de la rémunération brute totale cumulée par année civile, cette communication étant indispensable à l'exercice du droit à la preuve et proportionnée au but poursuivi, c'est-à-dire la défense de l'intérêt de la salariée à l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail.

## Une directive européenne vient renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes

La directive européenne 2023/970 du 10 mai 2023 visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un tra-

vail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit a été publiée au JOUE le 17 mai 2023.



## Congé de présence parentale et congé de proche aidant dans la fonction publique

14/09/23

Un décret du 25 août 2023 portant diverses dispositions relatives au congé de présence parentale et au congé de proche aidant dans la fonction publique, adapte les modalités d'utilisation de ces congés aux agents des trois versants de la fonction publique.

Publié au JORF du 27 août 2023, [le décret n° 2023-825 du 25 août 2023](#) portant diverses dispositions relatives au congé de présence parentale et au congé de proche aidant dans la fonction publique applique les articles 87 et 88 de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023.

Le congé de présence parentale (CPP) est accordé de droit au fonctionnaire, sur sa demande écrite, lorsque la maladie, l'accident ou le handicap d'un enfant à charge présente une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue de sa mère ou de son père et des soins contraignants. Le fonctionnaire ne peut bénéficier d'un congé de présence parentale de plus de trois cent dix jours ouvrés au cours d'une période de trente-six mois. Le congé peut être fractionné ou pris sous la forme d'un temps partiel, mais il n'est pas rémunéré. Il est indemnisé par les caisses d'allocations familiales.

Désormais les parents d'un enfant malade peuvent renouveler, sous conditions et à titre dérogatoire, la période de trois ans d'utilisation du congé avant le terme de celle-ci, lorsqu'ils ont déjà utilisé les trois cent dix jours ouvrés qui sont indemnisés. Le congé peut être renouvelé une fois au titre de la même maladie ou du même handicap ou du fait de l'accident dont l'enfant a été victime.

Le congé de proche aidant (CPA) permet de cesser temporairement son activité professionnelle ou de travailler à temps partiel pour s'occuper d'un proche handicapé ou en perte d'autonomie. La personne accompagnée peut être le conjoint ou un enfant dont on assume la charge au sens des prestations familiales, un ascendant ou un collatéral en ligne directe.

Avec le nouveau texte, le champ du bénéficiaire du congé aux proches aidants est élargi aux personnes dont le handicap ou la perte d'autonomie peuvent, sans être nécessairement d'une « particulière gravité », nécessiter une aide régulière de la part d'un proche, personnes avec lesquelles on réside ou entretient des liens étroits et stables, et à qui on vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Le décret précise que ces congés peuvent désormais être pris de manière fractionnée par demi-journée.



## Captures accidentelles de dauphins et marsouins : le Gouvernement doit agir sous 6 mois pour garantir leur survie dans le golfe de Gascogne

20/03/23

Saisi par trois associations, le Conseil d'État ordonne aujourd'hui au Gouvernement de fermer des zones de pêche dans le golfe de Gascogne pour des périodes appropriées, afin de limiter le nombre de décès de dauphins communs, grands dauphins et marsouins communs, victimes de captures accidentelles lors des actions de pêche. Ces fermetures viendront en complément des dispositifs de dissuasion acoustique par les bateaux de pêche qui ont déjà été déployés. Une estimation fiable du nombre annuel de captures accidentelles devra également être mise en place.

Saisi par trois associations de défense de l'environnement, le Conseil d'État ordonne aujourd'hui

au Gouvernement de prendre des mesures, dans un délai de 6 mois, pour limiter les captures accidentelles des petits cétacés par les activités de pêche dans le golfe de Gascogne. Les mesures prises devront permettre de garantir un état de conservation favorable du dauphin commun, du grand dauphin et du marsouin commun, conformément aux obligations issues du droit européen de la pêche (1) et de la directive « Habitats » de 1992 (2).

Une menace grave pour la conservation des petits cétacés

Le Conseil d'État relève que le nombre de décès par capture accidentelle imputable aux activités de pêche menace la conservation des dauphins et marsouins dans le golfe de Gascogne : depuis 2018, il dépasse chaque année la limite maximale permettant d'assurer un état de conservation favorable en Atlantique Nord-Est (3) selon les différentes estimations disponibles. À ce jour, les trois espèces concernées sont dans un état de conservation défavorable, le dauphin commun et le marsouin commun faisant même face à un danger sérieux d'extinction, au moins régionalement (4).

Fermer certaines zones de pêche pendant un temps approprié

Le Conseil d'État relève également, à partir des connaissances scientifiques disponibles, que l'équipement des bateaux de pêche en dispositifs de dissuasion acoustique, déjà engagé ou envisagé par l'État, ne permet pas de réduire suffisamment les captures accidentelles. Il considère, au vu des constatations scientifiques actuelles, que ces mesures de dissuasion ne permettent pas de garantir un état de conservation favorable des espèces de petits cétacés

dans le golfe de Gascogne et qu'il est nécessaire de prendre des mesures plus efficaces par la fermeture de la pêche sur des zones et pendant des périodes appropriées.

C'est pourquoi il ordonne au Gouvernement de prendre des mesures de fermeture de la pêche appropriées sous six mois, en complément des dispositifs de dissuasion acoustique.

Avoir des données plus précises sur les captures accidentelles

Le Conseil d'État relève en parallèle que le système de contrôle des captures accidentelles mis en place demeure insuffisant pour connaître encore plus précisément leur ampleur : il laisse persister des niveaux élevés d'incertitude sur la fréquence et les causes des captures accidentelles des cétacés. Pour cette raison, le Conseil d'État ordonne également que, sous six mois, des mesures complémentaires soient prises pour permettre d'estimer de manière plus précise le nombre de captures annuelles de petits cétacés.

1. Règlement (UE) n° 1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche (PCP) et règlement (UE) 2019/1241 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la conservation des ressources halieutiques et à la protection des écosystèmes marins par des mesures techniques

2. [Directive de l'Union européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages](#)

3. Avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) du 26 mai 2020 et du 24 janvier 2023

4. Données de l'inventaire national du patrimoine naturel

## La FSU a déménagé !

*Daniel GASCARD*

Depuis un mois à peine notre fédération, la FSU, occupe de nouveaux locaux.

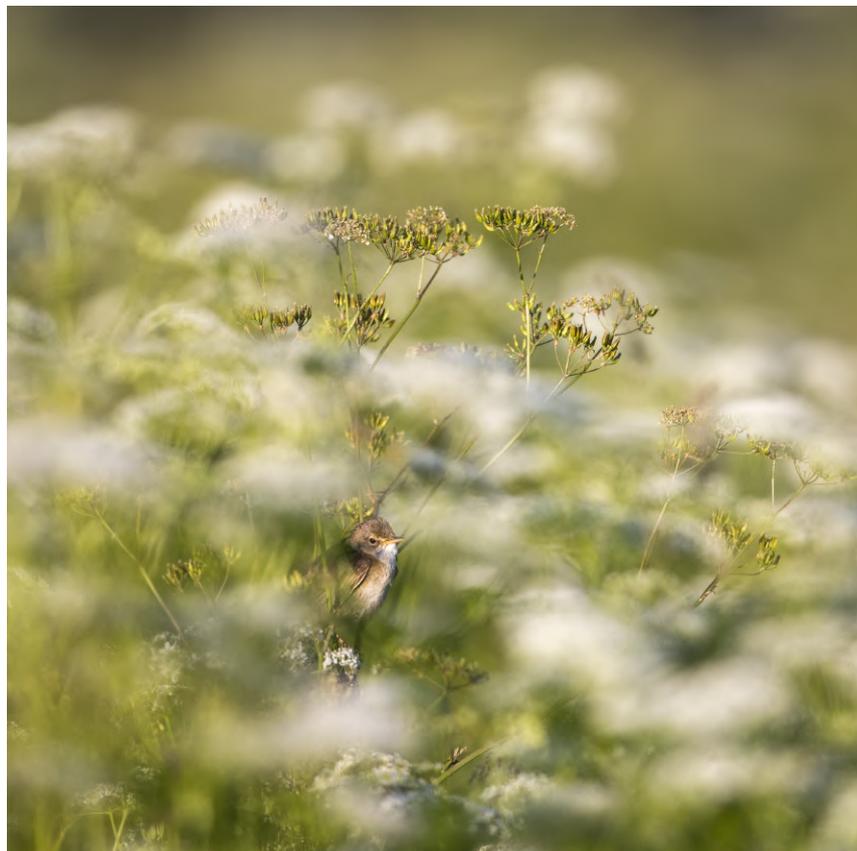
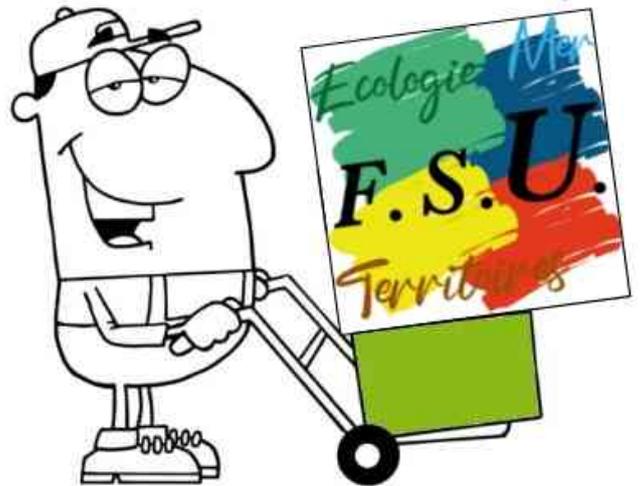
Plus spacieux et plus fonctionnels, ils sont dotés de salles de réunion qui permettent en particulier de tenir toutes les instances, y compris le CDFN (Conseil délibératif fédéral national) avec une salle de 140 places environ.

Situé au 22 rue Malmaison à Bagnolet, ces locaux sont tout aussi faciles d'accès que les anciens situés au Lilas. A cinq minutes à pied de la station de métro Gallieni (Terminus de la ligne 3) cette ligne permet de rejoindre République en moins de quinze minutes – cinquante minutes à pied quand même, nous avons testé pour vous !

Enfin, tous les numéros de téléphone pré-existants dans les anciens locaux ont été transférés et restent donc inchangés.

Le siège social de notre syndicat va suivre le mouvement. Il est donc transféré des Lilas à Bagnolet !

**Notez bien cette adresse : FSU, 22 rue Malmaison, 93170 BAGNOLET**



## LE Sne-FSU PLEIN POT DANS L'ACTUALITE !

Nous avons eu à nous exprimer, de nous-mêmes ou pour répondre à des sollicitations, sur plusieurs sujets d'actualité qui renvoient à des politiques de l'environnement importantes. Voici brièvement ce que nous en avons dit.



### Bassines, retenues de substitution ?

#### L'expertise et le positionnement du Sne-FSU

*Patrick SAINT-LÉGER*

Le développement de retenues de substitution est en plein essor. Par retenue de substitution, on entend les ouvrages artificiels permettant de stocker l'eau, en substituant des volumes prélevés en période de hautes eaux à des volumes prélevés en période de basses eaux, quel que soit leur mode d'alimentation (par un cours d'eau, une nappe, par une résurgence karstique ou par ruissellement) quelle que soit leur finalité.

Les « bassines » sont un type précis de retenue de substitution selon le collectif « Bassines non merci », qui les définit comme « des ouvrages de stockage d'eau pour l'irrigation, constitués de cratères de plusieurs dizaines d'hectares en moyenne, recouverts de bâches plastiques noires retenues par des digues de 10 mètres de hauteur en moyenne. Elles sont alimentées par des pompes qui vont chercher l'eau de bonne qualité dans les nappes phréatiques ».

Le développement des retenues de substitution suscite de nombreuses oppositions. Ces oppositions, en particulier aux bassines, ont subi une politique de répression contre les militant.e.s des collectifs écologistes et des organisations syndicales, dénoncé par ailleurs par l'ONU.

De nombreux.es agent.es du pôle ministériel de la transition écologique, énergétique, des territoires et de la mer sont impliqué.es dans les processus d'expertise, de financement, d'autorisation, de contrôle de ce type d'ouvrages,

et plus généralement par la mise en œuvre d'une politique visant la gestion équilibrée et concertée de l'eau et des milieux aquatiques.

Ces agent.es œuvrent dans un contexte difficile, entre cadre réglementaire et incitatif, instructions nationales et spécificités locales, hauts fonctionnaires et acteurs du terrain... La motivation pour l'environnement et le service public étant par ailleurs largement partagée dans les services et les établissements publics, les conditions sont réunies pour que des agent.es subissent des phénomènes accentués de stress et de dissonance cognitive.

Le Sne-FSU a jugé utile et nécessaire d'affirmer son positionnement sur ce sujet d'actualité.

Pour le Sne-FSU, remettre en cause le modèle dominant d'agriculture intensive au profit de modes de production agro-écologiques intégrant les principes de l'hydrologie régénérative, est un préalable.

Le Sne-FSU affirme que l'État à son plus haut niveau a failli en s'écartant de son rôle de garant de l'intérêt général, pour prendre des postures partiales au profit de la perpétuation d'un modèle agricole qui refuse de se remettre en cause.

En l'état de dérives actuelles sur les projets de retenues de substitution, le Sne-FSU demande la suspension de tous les projets et travaux en cours et la mise en place d'un moratoire permettant l'ouverture d'un vrai débat démocratique et apaisé, sur ce sujet.

Le Sne-FSU condamne toute forme de violence autour de ces projets.

Au regard des conséquences du changement climatique et en tenant compte objectivement du temps nécessaire aux changements de mode d'agriculture, le recours à l'irrigation apparaît

inélucltable pour franchir le cap du moyen terme.

Le Sne-FSU estime qu'il n'y a donc pas lieu de proscrire systématiquement les retenues de substitution, par la désaisonnalisation des prélèvements qu'elles permettent... sous réserve que l'État se donne pleinement les moyens de mettre en œuvre les dispositions réglementaires encadrant leur faisabilité (expertise technique et économique, instruction, suivi et contrôle) de manière cohérente et résolue à tous les échelons de décision, sans céder aux pressions des lobbys professionnels et politiques.

Cette irrigation et ces ouvrages ne peuvent être envisageables que dans un cadre respectueux des équilibres des milieux naturels, du partage des usages, d'un accompagnement à la hauteur du changement de paradigme du modèle de production agricole et dans le cadre d'une démarche de sobriété pour les différents usages.

Si le Sne-FSU soutient la liberté de toute forme d'expression et de manifestation à propos de ces projets, il reste vigilant pour qu'elles s'adressent aux lieux de pouvoir et de décisions, et non aux personnels qui appliquent les décisions et les réglementations. Il condamne en conséquence toutes les expressions et manifestations lorsqu'elles visent les personnels et non les lieux de pouvoir et de décisions.

Le Conseil national du Sne-FSU, réuni en septembre dernier, a largement adopté ces orientations.

Vous trouverez une note plus complète [sur notre site internet](#).



## A69, prendre une autre voie, entre Toulouse et Castres !

*Jean-Luc GIRARD*

Nous nous sommes exprimés par un [communiqué de presse du 10 octobre](#) sur ce énième projet routier contesté.

Des manifestations ont eu lieu et, devant le refus de dialogue des autorités qui portent le projet, des militants ont entamé une grève de la faim –

aujourd'hui terminée mais qui a suscité beaucoup d'inquiétudes.

Le projet est très contestable. Une autoroute sur une distance limitée (moins de 100 kilomètres par la route actuelle) pour un tel ouvrage avec un gain de temps tout aussi limité et d'une utilité très contestable pour les territoires. Le désenclavement et une certaine économie contre les impacts écologiques non négligeables, les nuisances sonores, les emprises sur l'agriculture, la forêt, le réseau hydrographique, Castres devenant banlieue de Toulouse, etc. Et le péage, coûteux et inégalitaire... Ces dernières années, l'argumentation de la contestation contre des projets d'infrastructures devient plus globale avec la crise climatique : les effets rebond sur le trafic, les énergies et matériaux de la construction, les gaz à effets de serre à grande vitesse, etc.

Hors de la route point de salut. L'aménagement à l'ancienne quoi...

Dans le respect de nos engagements syndicaux pour l'environnement, en considérant aussi les effets sociaux locaux, nous avons apporté notre soutien aux contestataires de ce projet inutile (sans qu'il soit grand d'ailleurs). Nous avons aussi relevé l'incohérence de la situation, qui pourrait être drôle à force de dérision, c'est-à-dire le soutien apporté au projet par le « pôle ministériel de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et des transports » (tout y est pourtant !), dont le rôle devrait être au contraire de mettre les pieds dans le plat.



## Crise majeure de l'eau à Mayotte

*Jean-Luc GIRARD*

Les médias se sont emparés de ce sujet tant la situation est critique, jusqu'à rendre les conditions de vie insupportables. Alors comment en est-on arrivé là dans cet outre-mer français ?

C'est le résultat d'une longue histoire d'approximations, d'insuffisances des acteurs publics et privés de l'eau, voire de malversations, de

gestion de crise sans que les enseignements en soient tirés pour des solutions durables. Et l'État ne s'en est inquiété que la crise étant là. La crise actuelle est telle qu'il ne peut plus prendre les choses à la légère. Il lui faut mettre fin à des décennies d'errements, en y mettant les moyens.

Certes, la situation de l'île est particulière en ce que la ressource en eau est très limitée sur son sol, mais des solutions existent. Nous avons signalé [dans notre communiqué](#) que, comme en métropole, des documents de planification proposent des orientations et des actions. Toujours la volonté politique...



## Providentiel loto

Jean-Luc GIRARD

Pas assez d'argent pour le climat et la biodiversité ? pas d'inquiétude, le Loto y pourvoira.

Sur le modèle du loto du patrimoine, le gouvernement propose « Mission biodiversité », le loto de la biodiversité ! Et sans rire il espère faire découvrir la biodiversité aux joueurs ! Ce jeu de grattage a beaucoup intéressé les médias à tel point que notre secrétaire générale va au charbon pour expliquer ce qu'on en pense. Ce loto de la biodiversité devrait rapporter, selon la Française des jeux (Reporterre, 24 octobre), 14 % des recettes à l'OFB ; mais aussi 7 % de taxes à l'État...

En résumé :

- C'est un gadget pour la biodiversité, à la fois un écran de fumée et une communication du gouvernement pour montrer qu'il s'en occupe.

- C'est inutile, car il vaudrait bien mieux une politique ambitieuse et des financements directs tant l'enjeu est important et la marche haute pour s'en sortir.

- C'est dangereux, car mélanger intérêt général et jeux d'argent c'est discréditer une politique de l'État, surtout c'est inciter à ces jeux au risque de conduites addictives, justement contre lesquelles l'État lutte...

Notre ministère de l'Écologie n'a-t-il rien d'autre à faire que de taxer un peu plus les citoyens et de

brouiller les cartes ?!

Beau joueur le Sne-FSU lui donne une solution : une redevance biodiversité incitative, mise en place et gérée par les agences de l'eau, aurait un rôle clé dans la préservation et la restauration de notre biodiversité. Elle permettrait de remédier aux insuffisances de la planification écologique qui, malgré ce qu'en dit la Première Ministre, n'est pas la panacée.

Pfff, un loto...



## L'héritage de Edward Osborne WILSON

Sylvain DROMZE

Le 26 décembre 2021 s'éteignait à l'âge de 92 ans une figure majeure de la biologie contemporaine et de l'écologie. Sans grand retentissement est parti celui qui nous aura légué ce terme, pour nous tous si familier : BioDiversity. De la confidentialité du néologisme jargonneux, forgé à la fin des années 80, à cette forme de consécration plutôt malheureuse qu'on lui connaît aujourd'hui, la biodiversité doit sa notoriété à l'agenda international, après avoir été catapultée sur le podium des crises planétaires. Si disparaître sans fracas reste le lot de l'écrasante majorité de ses représentants, il faut noter que ce fut également celui de son illustre bienfaiteur. Notre établissement, l'OFB, lui doit sa raison d'être, sa vocation, son périmètre. Au-delà de cet apport lexical, les travaux de EO Wilson ont surtout contribué à poser les fondations de bon nombre de nos politiques environnementales, telles qu'on les applique encore de nos jours au sein de nos institutions. Son héritage continuera plus largement d'irriguer pour longtemps toutes les sensibilités de ce vaste mouvement de la protection de la Nature.

### Un esprit subjugué par la diversité du monde vivant

Comme le phénomène de la Vie et ses innombrables manifestations qui, depuis leur origine commune, cheminent au gré des contingences, l'orientation d'EO Wilson vers l'entomologie résulte d'un concours de circonstances. Handicapé par une ouïe déficiente et une blessure oculaire survenue assez tôt dans l'enfance, son attirance première pour la zoologie de terrain fut contrariée pour se muer en une véritable vocation pour les petites bêtes. Les insectes, avec le groupe des fourmis dont il deviendra l'un des plus grands spécialistes mondiaux avec la description de plus de 400 espèces à son crédit, offre en effet de nombreux avantages pour tout curieux de nature. Parce qu'ils occupent des niches écologiques plus réduites donc plus variées, parce que les générations se succèdent à un rythme plus soutenu, l'évolution et avec elle la diversité de ces organismes sont bien plus foisonnantes que celles des vertébrés. Percer les mystères de l'origine de ce foisonnement vertigineux restera la quête de cet esprit scientifique sensible à l'exubérance de toutes les formes de vie. En cela, EO Wilson restera sans doute le plus illustre de nos derniers naturalistes, cette catégorie de biologistes attachés à la pratique du terrain, aux descriptions minutieuses, à cette connaissance à la fois intime et totale du vivant, autant à la diversité des formes qu'à celles des comportements, des interactions et des types d'organisation sociale. Wilson n'aura eu de cesse de déplorer tout au long de sa carrière cette tendance générale du monde académique et de la recherche, consacrant toujours plus de ressources à la biologie moléculaire au détriment des savoirs



naturalistes, jusqu'à la disparition des taxonomistes.

## Précurseur de la biologie de la conservation

Derrière l'émerveillement et la curiosité du scientifique se cachait avant tout l'impérieux besoin de comprendre. Au-delà des nombreuses découvertes qu'on lui doit, comme la mise en évidence du rôle crucial des phéromones dans la communication chez les fourmis, sa quête de chercheur restera celle d'un théoricien ambitieux s'appliquant à décrypter cet « ordre naturel », insaisissable pour l'attirail conceptuel des sciences de la matière. En ayant contribué à élucider quelques-uns des déterminismes fondamentaux de la diversité du vivant, il se place assurément aux côtés de ces grands théoriciens tels que Darwin, Huxley et Mayr. Il s'en distinguera toutefois par ce supplément d'âme qui aura fait sortir la Nature des cabinets de curiosité pour la placer dans le champ des valeurs, au même titre que l'art, la langue ou tout élément appartenant au patrimoine commun. Par exemple, avec Robert MacArthur, EO Wilson apportera sans doute les premières bases théoriques de ce qui deviendra un champ disciplinaire de l'écologie et de la conservation à part entière, où les notions de discontinuité vs connectivité occuperont une place centrale (encadré). De la théorie de la biogéographie insulaire, qui s'intéresse aux espèces, à celle des métapopulations, qui se focalise sur les individus, il n'y avait qu'un pas que la pensée écologique a su franchir aisément pour aboutir à cette autre enjambée que représente la déclinaison des trames écologiques, verte, bleue et noire désormais au cœur de l'engagement de nos politiques publiques.

## Un vulgarisateur hors-pair

Pour nombre d'entre nous, l'apport de Wilson à la cause environnementale tient à son rayonnement au-delà des cercles naturaliste et scientifique. Son don pour l'écriture, son goût pour les aphorismes, son éclectisme et son discernement de visionnaire, lui auront permis de capter l'attention du grand public sans jamais craindre la controverse. Lauréat à deux reprises du prix Pulitzer, il restera comme l'un des vulgarisateurs les plus influents de son époque dans le domaine toujours très confidentiel des sciences naturelles, aux côtés de rares auteurs de renom comme Rachel Carson, Stephen Jay Gould ou Jared Diamond. Grâce à lui, la diversité biologique se sera émancipée de son strict statut d'objet d'étude scientifique pour embrasser la société toute entière en devenant ce vocable universel qui parle désormais à tous. Ce changement d'échelle s'est accompagné d'une reconnaissance renouvelée accordée au vivant. La notion de patrimoine naturel s'est ainsi durablement installée et consolidée avec Wilson, qui a toujours farouchement défendu son caractère unique, historique, non reproductible ni interchangeable, en soulignant la responsabilité des nations dans la valorisation et la préservation de ce patrimoine biologique, source de richesses. Dénonçant la banalisation des atteintes subies par ce patrimoine, il évoquait par exemple la déforestation en ces termes : "Détruire la forêt tropicale pour un gain économique, c'est comme de brûler une peinture de la Renaissance pour cuisiner un repas".

## Le vivant à l'épreuve des bio-adversités

Dans cet empilement accéléré des situations de crises qui caractérise notre époque, l'érosion de la biodiversité demeure, par excellence, la crise orpheline et muette. Celle dont les tenants et les aboutissants se trouvent systématiquement à l'arrière-plan des bouleversements engendrés par la crise climatique avec laquelle elle ne saurait, pourtant, être confondue. L'urgence climatique et les tensions géopolitiques associées, réduisent toujours plus cette marge de manœuvre indispensable à la prise en compte des autres formes de vie. La radicalité de nos choix, imposée par cette tournure de la marche forcée plutôt que celle de la transition – sur la question énergétique par exemple – rétrécit toujours un peu plus les dernières zones de confort du vivant. Le développement anarchique de l'éolien que l'on connaît aujourd'hui nous en fournit une illustration. Si, avec l'avènement de l'an-

thropocène, l'Humanité se retrouve bel et bien aux commandes du destin de la Biosphère, il est à craindre que la biodiversité occupe la place du mort.

### **Biophilie\*, biodiversité... biocratie ?**

Biodiversité : la trouvaille lexicale a fait florès, mais semble aujourd'hui à bout de souffle pour continuer d'incarner tous les enjeux que représente la préservation des différentes formes de vie sur Terre. Moins de quarante années ont suffi pour que ce terme pénètre toutes les strates de la sphère publique : de la scène internationale aux ronds points de nos faubourgs, en passant par la techno-structure. Cette consécration, privilège de l'âge mûr, représente néanmoins un frein pour endosser de nouveaux mots d'ordre en faveur du vivant. Parce que la place accordée au vivant dépend en grande partie de la terminologie qu'on lui consacre, un changement de vocabulaire s'imposerait si nous devons changer de paradigme. De plus en plus la pensée du vivant s'inscrit dans ce vaste courant de l'éthique environnementale qui élargit le cercle des biologistes à celui des philosophes, des sociologues et des penseurs politiques. Un des changements transformateurs identifiés par cette communauté serait d'envisager les êtres vivants comme des sujets, considérés dans leur individualité du point de vue de leur qualité, de leurs besoins, de leurs actions et de leur évolution. Cette vision politique de la place du vivant questionne nombre de nos pratiques en matière de protection de la Nature, comme la lutte contre les espèces exotiques et envahissantes. En attendant l'avènement de ce qui pourrait un jour s'apparenter à une forme de « biocratie », le vent nouveau de la démocratie bio-participative ne manquerait néanmoins pas d'apporter ce second souffle dont notre relation au vivant a cruellement besoin.

### ***La théorie de la biogéographie insulaire : cadre conceptuel des aires protégées***

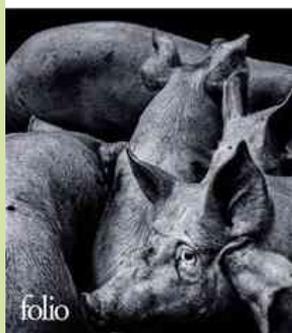
Pour les biogéographes, cette école de naturalistes héritière de Wallace (coauteur avec Darwin de la théorie de la sélection naturelle), toute île s'envisage comme un laboratoire de l'évolution à ciel ouvert où une expérience unique, impliquant un nombre restreint de communautés biologiques, s'y déroule grandeur nature. La pensée alors dominante, voulait que la richesse spécifique d'une île reflétât essentiellement la durée de son isolement géographique avec cette idée que les processus évolutifs aboutiraient à d'autant plus d'espèces qu'ils s'y exerçaient sur une période plus longue. Cette vision fut remise en question par une série de cas particuliers, sans pour autant être fondamentalement invalidée faute de cadre théorique neuf. Associé au biomathématicien Robert MacArthur, EO Wilson restera pour les gestionnaires le coauteur de cette théorie formulée en 1967, dont l'énoncé principal repose sur deux notions simples qui semblent de nos jours marquées du sceau de l'évidence : le nombre d'espèces rencontrées sur une île dépend étroitement de sa superficie, ce nombre relativement constant est le résultat d'un équilibre dynamique entre le taux de colonisation et le taux d'immigration. Cette théorie inspirée par l'observation, élaborée sur des bases mathématiques et validée empiriquement, ne peut rendre compte fidèlement de chaque situation insulaire. Par exemple la question des interactions entre espèces ne peut être prise en considération. Dans le domaine de la conservation, ce cadre a permis néanmoins de discuter avec pertinence de la taille critique d'un espace protégé au regard du nombre d'espèces qu'il est censé abriter.



## Notes de lecture

Nicolas Krautberger

Jean-Baptiste Del Amo  
Règne animal



### REGNE ANIMAL

Jean-Baptiste Del Amo

Règne animal retrace l'histoire d'une exploitation agricole familiale vouée à devenir un élevage porcin. On suit cinq générations qui traversent le XXe siècle, de guerres mondiales en désastres économiques, jusqu'au surgissement de la violence industrielle, comme symptôme de cette obsession de l'humanité à dominer la nature, en toute sauvagerie – en toute misère.

Règne animal est un livre difficile. Difficile à conseiller déjà. Ce n'est pas une lecture de tout repos. Mais difficile de s'en dépêtrer, quand on s'y est mis dedans - jusqu'aux yeux. L'écriture de Del Amo, surtout dans la première partie, est incroyable. C'est sale, c'est dur, c'est dégueulasse, c'est inhumain, c'est dé-naturel, c'est fou. Ça a été le XXeme siècle. Et c'est juste hallucinant que le genre humain en ait réchappé.



## Un choix de lectures qui nous ont interpellés. À vous de piocher !

Jean-Luc GIRARD

### L'écologie est un combat

C'est au péril de leur vie que les écologistes luttent pour préserver la Terre. L'ONG britannique Global Witness a révélé, le 13 septembre, comment au moins 177 défenseurs de l'environnement avaient été assassinés en raison de leur militantisme. En 2021, 200 personnes avaient été tuées. Le chiffre est en déclin, mais il reste conséquent. Au total, en dix ans, c'est quasiment 2 000 militants qui ont été assassinés, rappelle l'association.

<https://reporterre.net/177-ecologistes-assassines-dans-le-monde-en-2022>

Courage, lucidité, maturité, jeunesse, la Colombienne Yuvelis Natalia Morales Blanco. Elle, est vivante.

<https://legrandcontinent.eu/fr/2022/07/28/cette-riviere-cest-nous-cest-notre-identite-une-conversation-avec-yuvelis-natalia-morales-blanco/>

### Sociale écologie

Classe populaire et écologie : l'idée d'un communisme du vivant et des liens concrets entre le social et l'écologie.

<https://laviedesidees.fr/Paul-Guillibert-Exploiter-les-vivants>

<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2021-4-page-37.htm>

Retraite, néolibéralisme et crise écologique, nous sommes à

côté de la plaque. L'article date de la tentative de réforme Delevoye, mais reste toujours aussi intéressant et iconoclaste. Par un économiste.

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2019/12/12/grand-cor-malade-toute-prospective-des-retraites-presupposant-la-croissance-revient-a-pourrir-la-vie-des-futurs-retraites>

La question soulevée à de multiples reprises, l'accès au travail des seniors.

<https://theconversation.com/seniors-comment-travailler-plus-longtemps-quand-personne-nevous-recrute-plus-198464>

Travailler par de fortes températures, les règles vont devoir évoluer.

## POUR ALLER PLUS LOIN...

<https://theconversation.com/en-vue-des-canicules-futures-il-semble-important-de-faire-evoluer-le-droit-du-travail-212295>

### France moche

Les zones commerciales, phénomène représentatif de notre société. Délire d'un consumériste massif puis abandon social et spatial. Ces deux articles disent qu'un autre regard est possible.

<https://theconversation.com/en-finir-avec-la-france-moche-peut-on-changer-notre-perception-des-zones-commerciales-214334>

<https://www.lagazettedescommunes.com/889329/en-finir-avec-la-france-moche-peut-on-changer-notre-perception-des-zones-commerciales/>

La bagnole. Après la sortie présidentielle, la lecture D'andré Gorz qui avait travaillé le sujet en 1973.

<https://www.terrestres.org/2023/09/25/jadore-la-bagnole-andre-gorz-repond-a-macron/>

### Écologie – économie

Des éléments intéressants sur la croissance.

<https://www.nouvelobs.com/ecologie/20220909.OBS62977/sobriete-la-fin-du-mythe-de-la-croissance-par-dominique-meda.html>

L'écologie au quotidien, comment la concevoir et la vivre : l'intégralisme écologique.

<https://theconversation.com/penser-lecologie-du-quotidien-avec-le-conceptd-integralisme-ecologique-209000>

On le sait il faut refonder l'agriculture. Voici des éléments d'analyse et de proposition.

<https://www.i4ce.org/planification-ecologique-de-l-agriculture-regarder-par-dessus-la-haie-climat/>

Le prix de la nature reste très relatif et insuffisant pour être intégré dans les modèles économiques. L'article explique ses limites.

<https://theothereconomy.com/fr/fiche-s/doit-on-donner-un-prix-a-la-nature/>

La vitesse des transports a une limite infranchissable, elle n'est pas technique.

<https://theconversation.com/hyperloop-les-reves-de-vitesse-a-lepreuve-189336>

La sobriété, sa nature, ses enjeux économiques et sociaux ; jusqu'à une véritable alternative politique.

<https://alaingrandjean.fr/2022/10/27/sobriete-alternative-politique/>

L'art et le sens de la maintenance des objets, écologiques et subversives.

<https://laviedesidees.fr/Conserver-entretenir-reparer>

### Néolibéralisme

La stratégie du discours de justification des réformes néolibérales : nécessité absolue, culpabilisation, dépolitisation, peuple irresponsable, l'obstacle de la démocratie.

<https://lvsl.fr/retraites-une-reforme-necessaire/>

La quête de toujours plus de compétitivité est illusoire et dangereuse, surtout avec la crise écologique.

<https://laviedesidees.fr/La-competitivite-est-une-idee>

Une analyse claire d'un sujet rebattu mais tellement révélateur, la concession des autoroutes.

<https://theconversation.com/les-autoroutes-francaises-du-discours-egalitaire-auxrealites-financieres-214438>

La privatisation de la « Suge ».

<https://theconversation.com/une-petite-histoire-de-la-suge-ou-comment-le-service-de-securite-de-la-sncf-sest-tourne-vers-le-marche-210075>

Par une sociologue, ce que fait très concrètement l'État à un citoyen en difficulté qui a bien besoin du RSA : État modernisé, numérisé, aveugle, maltraitant.

<https://laviedesidees.fr/Politique-de-l-absurde>

Notre point commun avec les animaux, c'est d'abord notre exploitation par le capitalisme.

<https://www.terrestres.org/2023/10/10/des-animaux-en-revolte/>

### Politique

L'Europe va-t-elle basculer à l'extrême droite ?

<https://legrandcontinent.eu/fr/2023/09/07/contre-le-tournant-civilisationnel-de-l-union-europeenne/>

La participation des citoyens qu'ils disent. Ce ne serait pas plutôt un « autoritarisme participatif » ?

<https://laviedesidees.fr/Les-faux-semblants-de-la-participation>

### Le tourisme

Les contradictions du touriste entre le vrai et le faux ; comment faire des expériences nouvelles et spectaculaires tout en restant dans son fauteuil ; très parlant pour la consommation de la nature et le pas très écolo.

<https://theconversation.com/pourquoi-les-touristes-frequentent-ils-des-lieux-artificiels-alors-qu'ils-sont-en-demande-d-authenticite-208638>

### Le sport

Nous ne sommes pas au ministère chargé des sports, mais il vaut parfois la peine d'en

parler.

<https://dialectik-football.info/quand-le-football-feminin-a-ete-banni-des-stades-anglais/>

<https://theconversation.com/ce-que-lengouement-pour-le-rugby-dit-de-notre-rapport-a-laviolence-207849>

## La publicité

Une bonne et accessible synthèse de ce qu'est la publicité, ses utilités, ses dérives, comment elle pourrait être vertueuse.

<https://theothereconomy.com/fr/fiches/la-publicite-nous-est-elle-utile/>

## Crise écologique

Hé oui, renaissant de leurs cendres, ils sont toujours là.

<https://theconversation.com/les-cornucopiens-sont-parmi-nous-mais-qui-sont-ils-210481>

L'insuffisance des actions est réelle et connue ; tout comme nous avons des actions positives nous dit cet article d'un économiste, même si elles ne sont pas à la hauteur.

<https://alaingrandjean.fr/2023/10/11/c-hangement-climatique-nos-efforts-vains/>

La pollution chimique, éléments historiques, les substances, état d'un problème systémique.

[https://www.terrestres.org/2023/03/27/les-polluants-eternels-ne-sont-pas-intemporels/#footnote\\_2\\_17400](https://www.terrestres.org/2023/03/27/les-polluants-eternels-ne-sont-pas-intemporels/#footnote_2_17400)

## International

Une fois sorti du microcosme hexagonal, comment agir conjointement sur le développement et la transition ?

<https://www.i4ce.org/reformer-financement-developpement-pour-permettre-transition-vers-developpement-durable-climat/>

Tirer les enseignements des savoirs autochtones

<https://theconversation.com/sinspirer-des-savoirs-autochtones-pour-preserver-la-planete-208540>

Ce que nous considérons comme intangible ici ne l'est pas ailleurs. Revoir nos certitudes sur l'appropriation foncière.

<https://laviedesidees.fr/Liberski-Bagnoud-souverainete-terre>

Des éléments chiffrés et concrets sur l'immigration, pour tordre le cou à l'ignorance, aux préjugés, aussi pour lutter contre les manipulations.

<https://www.equaltimes.org/les-discours-anxieuses-sur->

## Du travail

L'usage des drogues au travail reste toujours un problème grave.

<https://theconversation.com/drogues-au-travail-un-phenomene-aggrave-par-40-ans-deprevention-mal-ajustee-210200>

Le travail, sa nature, son rôle, ses conditions, son accès, les questions qu'il pose.

<https://lvsl.fr/travail-derriere-les-chiffres-precarite-ou-emancipation/>

La valeur travail enjeu essentiel, les actions patronales sont inefficaces, la nécessaire implication des travailleurs dans l'organisation de leur travail.

<https://lvsl.fr/valeur-travail-sortir-des-pieges/>

La pression sur les chômeurs et leur culpabilisation renforcent le nonaccès au RSA, c'est-à-dire les vulnérabilités sociales.

<https://theconversation.com/au-dela-de-la-fraude-sociale-le-non-recours-a-lallocation-pose-un-probleme-bien-plus-important-184061>

L'évolution comparée des rémunérations public-privé, pas à notre avantage.

<https://acteurspublics.fr/articles/en-dix-ans-les-salaires-ont-augmente-beaucoup-moins-vite-dans-la-fonction-publique-que-dans-le-privé>

De l'importance de nos fonctionnements biologiques dans nos conditions de travail.

<https://theconversation.com/conges-menstruels-neuroatypisme-maladies-chroniques-et-silentprise-tenait-compte-de-nos-differences-biologiques-206321>

Une analyse de l'emploi non-titulaire dans la fonction publique.

<https://ceet.cnam.fr/publications/naissance-de-l-emploi/quelles-strategies-de-gestion-de-l-emploi-non-titulaire-dans-la-fonction-publique-1415990.kjsp>

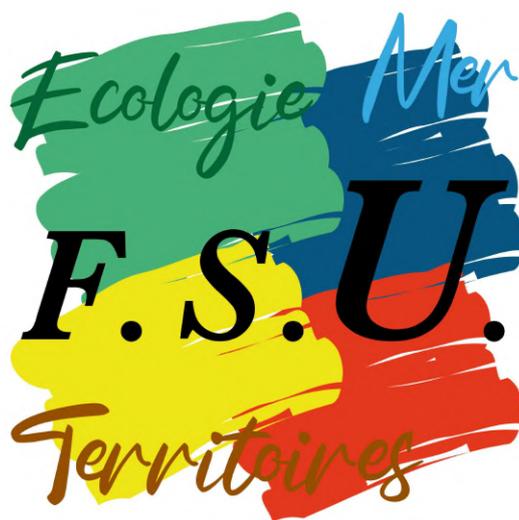
Les Scop, principes, typologie, exigences, difficultés. Et une période difficile car l'État ne les soutient pas.

<https://basta.media/Le-modele-cooperatif-pourrait-repondre-a-une-recherche-de-sens-au-travail-mais-il-reste-minoritaire-Anne-Catherine-Wagner-1-er-mai>

Et pour finir, un peu de beauté dans ce monde de brutes, les nouveaux sites classés au patrimoine mondial.

<https://legrandcontinent.eu/fr/2023/09/24/le-patrimoine-mondial-de-lunesco-setend-43-nouveaux-biens-en-images/>





**BRANCHE EAU ET  
MILIEUX AQUATIQUES**

Secrétaire

Vincent Aizin :

03.87.34.48.07

vincent.aizin@eau-rhin-meuse.fr

**BRANCHE  
SERVICES DE L'ETAT**

Co-secrétaires

Catherine Choltus :

06.85.16.36.05

choltus.sne@gmail.com

Anne-Typhaine Zangelmi

06.02.09.55.00

atz.fsu@gmail.com

**BRANCHE  
ESPACES PROTEGES**

Co-secrétaires

Frédéric Goulet :

06.67.68.49.13

frederic.goulet@ecrins-parcnational.fr

Sandrine Descaves :

06.74.37.37.67

sandrine.descaves@cevennes-  
parcnational.fr



Syndicat national de  
l'environnement



**BRANCHE  
BIODIVERSITE**

Co-secrétaires

Isabelle Heba :

06.07.24.06.82

isabelle.heba@gmail.com

Pascal Wanhem :

06.20.99.91.84

wanhem.sne@gmail.com

**BRANCHE VOIES  
NAVIGABLES DE FRANCE**

Secrétaire

Eric Potdevin :

06.26.20.34.65

eric.potdevin@vnf.fr

**BRANCHE ADEME**

Secrétaire

Ruven Gonzalez :

06.52.22.04.56

ruven.gonzalez@ademe.fr



Le Conseil National s'étant réuni pour 2 jours de travail à Vaison La Romaine, il en a profité pour participer à la manifestation contre la réforme des retraites à Nyons le.

